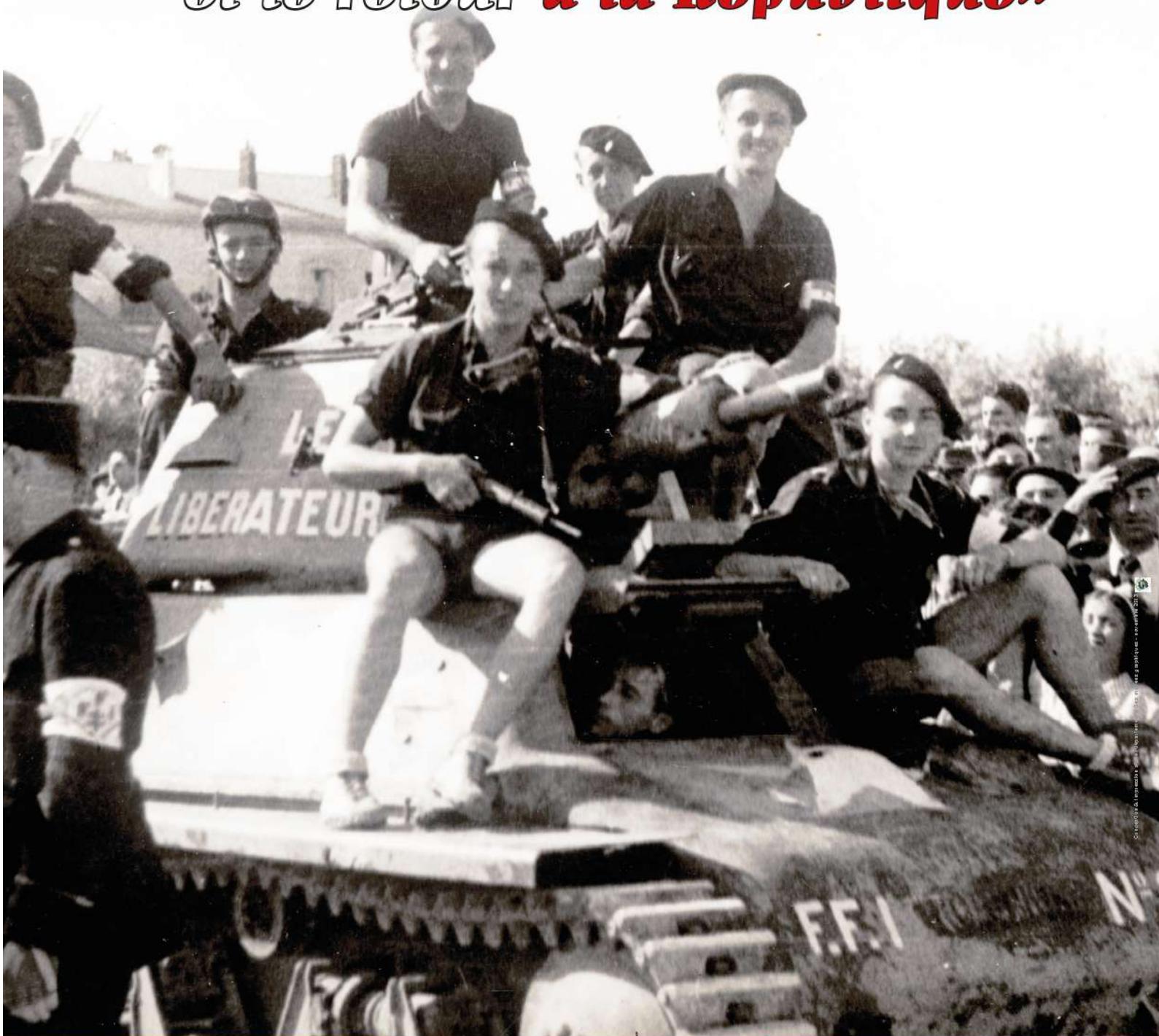


# «La Libération du territoire et le retour à la République»



Organisé par le ministère de l'Éducation nationale, l'Inspection académique de l'Hérault, le Comité d'organisation du concours national de la Résistance et de la Déportation, le Musée de la Résistance et de la Déportation de Castelnaud-le-Léz et le Conseil général de l'Hérault. Ouvert à toutes les classes des lycées d'enseignement général et technologique, des lycées professionnels et aux classes de 3e des collèges. De nombreux prix récompenseront les candidats (livres, voyage).

**CONCOURS NATIONAL DE LA RESISTANCE  
ET DE LA DEPORTATION  
2013-2014**

**La libération du territoire et le retour à la République**

Ressources documentaires et bibliographiques proposées par le Service éducatif du Centre Régional d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Castelnau-le-Lez et les Archives départementales de l'Hérault

## Avant-propos

6 juin 1944-8 mai 1945 : deux dates qui marqueront et scelleront le destin de la France pour les années à venir.

Le débarquement des forces alliées en Normandie le 6 juin 1944, le débarquement du 15 août 1944 en Provence, la libération de Paris, le franchissement du Rhin, la capitulation de l'Allemagne nazie et la reddition de ses armées : tout cela en moins d'un an.

C'est alors qu'en France surgissent, après l'allégresse générale et la liberté retrouvée, les difficultés dues à la situation du pays après quatre ans d'occupation. Les infrastructures détruites et l'économie mise à mal par les combats, les bombardements et les sabotages, il faut maintenant reconstruire.

La liberté retrouvée, il faut affirmer l'indépendance nationale, mettre en place de nouvelles institutions et une nouvelle administration. On décide aussi de juger les responsables, complices du régime de Vichy aux ordres de l'Allemagne nazie en essayant d'éviter les vengeances particulières, les jugements arbitraires et les exécutions sommaires qui auraient pu entraîner la France vers une guerre civile. En fait, il s'agissait de restaurer l'ordre républicain sur des bases nouvelles et conforter ainsi la démocratie.

Au départ, ce fut l'œuvre du Comité national de la Résistance, réuni clandestinement le 27 mai 1943 à Paris. Regroupant des représentants de huit mouvements de résistance, de six partis politiques, de deux syndicats, le CNR permet de présenter une Résistance unie derrière le général de Gaulle sous l'égide de Jean Moulin dont le rôle est décisif.

Le CNR est donc chargé de préparer la plate-forme politique, économique et sociale pour la France d'après la Libération et préconise la mise en place de comités départementaux de libération destinés à remplacer l'administration de Vichy et qui s'effaceront dès les premières élections. Ce sera la tâche du gouvernement provisoire de la République jusqu'en 1946, année de la promulgation de la nouvelle Constitution instaurant la Quatrième République.

Alors, avec vos professeurs, vous allez découvrir et étudier cette tranche d'histoire de notre pays, les difficultés rencontrées mais aussi l'espoir de reconstruire une nation éprouvée mais unie. Que ce soit pour vous l'occasion de mieux comprendre l'héritage que nous devons à la Résistance française et réfléchir aux raisons pour lesquelles vous pouvez être aujourd'hui des femmes et des hommes libres.

Le président du Comité départemental  
d'organisation du concours de la Résistance  
et de la Déportation

Jean-Pierre Hugon

## **Le thème du concours de la Résistance et de la Déportation 2013-2014 est :**

### **« La libération du territoire et le retour à la République »**

BO n°22 du 30 mai 2013.

Ce concours a pour objectif de perpétuer chez les jeunes Français la mémoire de la Résistance et de la Déportation afin de leur permettre de s'en inspirer et d'en tirer les leçons civiques dans leur vie présente. Le concours existe depuis 1961.

Le service éducatif du Centre Régional d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Castelnau-le-Lez et les Archives départementales de l'Hérault vous présentent leurs ressources que vous pourrez consulter sur place. Les fonds sont riches de nombreux tracts, affiches, documents administratifs originaux qui permettent d'appréhender le thème en faisant un véritable travail d'histoire.

Les groupes d'élèves de collège et de lycée peuvent être accueillis aux Archives départementales (pierresvives, la Cité des savoirs et des sports pour tous) ou au centre de Castelnau sur rendez-vous.

#### **Pistes de réflexion sur le sujet**

Le sujet doit permettre de mieux comprendre le rôle essentiel joué par la Résistance dans la restauration de la République et de la démocratie. Les enjeux civiques de ce thème apparaissent clairement en faisant référence aux valeurs de la Résistance. Ces valeurs sont clairement exprimées par le Conseil national de la Résistance (CNR). Le préambule de la constitution de la Quatrième République élargit les droits et libertés de la déclaration de 1789 en établissant de nouveaux principes politiques, économiques et sociaux.

On pourra dans un premier temps s'intéresser au quotidien de la population à la veille de la Libération, à l'obsession du ravitaillement, à la pression imposée par l'Etat milicien. L'action de la Résistance doit aussi être montrée. On peut faire référence aux nombreux maquis de la région, notamment le maquis Bir Hakeim.

L'importance des bombardements de la part des Alliés à la veille de la Libération ne doit pas être oubliée. Dans la région, les bombardements de Sète, Frontignan, Béziers, Montpellier peuvent être pris comme exemple.

Pour la renaissance de la République et de la démocratie, le rôle du Conseil national de la Résistance est essentiel. Réuni pour la première fois le 27 mai 1943 à Paris, ce conseil clandestin présidé par Jean Moulin a donné à la Résistance une forme institutionnelle malgré les tensions et les divisions qui la traversaient et a permis la mise en place à la libération d'institutions démocratiques.

Ce conseil assure la représentation des groupements de la Résistance, des formations politiques résistantes et des syndicats ouvriers qui acceptent que leur rassemblement s'effectue avec le général de Gaulle dans le combat qu'il mène pour libérer le territoire et redonner la parole au peuple français. On pourra montrer que du fait de sa composition pluraliste le CNR a contribué à la réussite de la transition démocratique lors de la Libération. La création de commissaires régionaux de la République chargés d'asseoir l'autorité du gouvernement provisoire de la République Française et de rétablir la légalité républicaine est à étudier.

Le concours de la Résistance et de la Déportation permet d'initier les élèves à un travail de recherche en autonomie, en privilégiant les démarches personnelles, la recherche de documents, en vue d'une approche historique du sujet. Ce projet doit aussi permettre de favoriser les rencontres avec des témoins et de prendre en compte l'histoire locale.

### **Conseils pour la réalisation des devoirs individuels et collectifs**

L'épreuve individuelle portant sur le sujet académique est réalisée en classe sous surveillance. Durée : 3h 00 pour les lycées, 2 h 00 pour les collèges.

Les candidats ne disposent d'aucun document personnel pendant l'épreuve. Les sujets des devoirs individuels sont élaborés pour chaque académie par une commission présidée par un inspecteur d'Académie /I.P.R d'histoire-géographie désigné par le recteur. Elle est composée des jurys départementaux dont au moins un représentant des associations de résistants ou de déportés du département.

Pour les travaux collectifs, les candidats peuvent avoir recours à différents supports : dossier, cassette vidéo, cassette audio, cédérom... Les travaux ne doivent pas dépasser le format A3. La durée des enregistrements vidéo et audio ne doit pas dépasser 20 minutes.

Un travail collectif exclusivement audiovisuel peut être réalisé, la durée maximale de la production audiovisuelle est de 45 minutes.

### **La date du concours est fixée au vendredi 21 mars 2014.**

Il est nécessaire d'effectuer une présélection des copies et travaux collectifs au niveau de l'établissement. **Les copies et travaux collectifs sélectionnés sont à adresser à la Direction départementale des services de l'Education nationale de l'Hérault (voir contact au dos de la brochure) le vendredi 28 mars 2014 au plus tard.**

L'anonymat des devoirs individuels et des dossiers est indispensable.

Les groupes primés au titre des travaux collectifs sont représentés à la cérémonie de remise des prix par quatre élèves au maximum désignés par leurs camarades.

La remise des prix aux lauréats départementaux se tiendra dans le courant du mois de mai 2014 au Conseil général de l'Hérault.

## Ressources disponibles aux Archives départementales de l'Hérault et au Centre Régional d'Histoire de la Résistance et de la Déportation

Les ressources audiovisuelles et les ouvrages sont consultables à pierresvives-Archives départementales, du mardi au vendredi de 10h à 18h. Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous.

### I. Témoignages oraux

#### ➤ Témoignage filmé de Paulette AYOT

*Résistante et agent de liaison P1 au sein du groupe Plutus, Libération-Nord.*

**ADH, 2027 W 14**

***La libération et l'épuration (1944)*** : (00.27.23) Les exactions violentes commises au moment de la Libération, notamment à l'encontre des femmes – (00.28.55) la libération de Cachan – (00.32.03) anecdote au sujet de l'attitude de certains Français – évocation de l'attentisme de certains et du collaborationnisme d'autres – (00.34.00) – (00.39.27) retour sur les violences commises envers certaines femmes – (00.41.08) les réactions de son entourage quant à sa participation à la Résistance – (00.42.51).

#### ➤ Témoignage filmé de Jean BACCI

*Alias Tito, résistant au sein du maquis Paul Clé.*

**ADH, 2027 W 94**

***La libération de Montpellier (26 août 1944)*** : (02.41.34.16) Aucune participation à la libération de la ville – une fête donnée par les maquisards – description des troupes françaises du débarquement de Provence arrivées à Montpellier – (02.43.09.20) son affectation à Montpellier à l'état-major de la région – employé comme inspecteur de police militaire : contrôle des rapatriements (déportés, prisonniers de guerre) – (02.46.56.16) son avis sur l'épuration et sur la situation des « Naphtalinaires » – ambiguïté du comportement de certains résistants militaires de carrière et des civils maquisards.

➤ **Témoignage sonore de Michel BARBIER**

*Résistant engagé dans les Forces françaises libres.*

**ADH, 9 AV 15**

**Son retour à la vie civile** : (00.38.28) Son départ de l'armée et le retour dans sa famille à Béziers – témoin de la désorganisation de la France – (00.40.58) description précise du sentiment d'être gaulliste – (00.42.37) liste de ses divers emplois et les diverses expatriations dues à ses postes d'emploi – (00.43.37) les distinctions militaires honorifiques reçues – son appartenance à diverses associations d'anciens combattants – (00.46.21) les honneurs de la nation pour les anciens FFI et FFL – la date commémorative de la Résistance : le 18 juin – (00.47.53) « **l'honneur de la France** » : description en un mot de son engagement – (00.48.42)

➤ **Témoignage filmé du Colonel Bernard BONNAFOUS**

*Résistant, membre du groupe Combat de Montpellier, puis combattant actif au sein du maquis Bir Hakeim.*

**ADH, 2 AV 3680**

**Son opposition à la présence allemande** : les problèmes de ravitaillement – l'importance du maréchal Pétain lors de son enfance – prise de conscience progressive du changement de discours du maréchal – (00.02.48) anecdote sur l'arrivée des Allemands à Montpellier – (00.03.10) une liberté amoindrie consécutive à l'occupation des Allemands.

**La libération de Montpellier (août 1944)** : (00.24.00) les circonstances de la libération de Montpellier – (00.25.35) des exécutions sommaires jugées trop hâtives – (00.26.10) incorporation du maquis dans la Première armée de de Lattre de Tassigny – première blessure et première décoration – (00.27.40) digression sur ses retrouvailles avec sa famille à son retour à Montpellier et sur les exécutions arbitraires ayant eu lieu à ce moment là – (00.29.15)

**ADH, 2 AV 3682**

(00.03.03) description de l'accueil de la population montpelliéraine à la libération de la ville et de l'arrivée du maréchal de Lattre de Tassigny – (00.04.50)

➤ **Témoignage filmé de Georges CIERCOLES**

**ADH, 2027 W 54**

(00.23.42) la vie quotidienne à Bédarieux : les tickets de rationnement, le troupeau de moutons de son père – (00.26.15) – (00.37.33) l'état d'esprit des Bédariciens face à l'occupation allemande de la zone Sud – (00.38.45)

➤ **Témoignage sonore de Paul DINNAT**

**ADH, 4 AV 8**

**La libération :** (00.72.37) La participation du groupe du capitaine Vincent à la libération de Montpellier – récit du combat de Montferrier-sur-Lez – anecdote sur la mort d'un Allemand tué par un autre – ordre reçu d'attaquer et d'éliminer toutes les troupes allemandes se repliant – (00.77.03) rapide digression au sujet du débarquement de Provence – (00.79.20) participation au service d'ordre et exécution de miliciens – son avis sur l'épuration – (00.80.43)

➤ **Témoignage filmé de Paul DINNAT**

**ADH, 2027 W 11**

(00.34.44) vie quotidienne à Montpellier – longue anecdote sur les difficultés d'alimentation (1941) – (00.37.52)

**ADH, 2027 W 30**

**Montpellier (1944)** (00.29.39) Appelé par Amande à rejoindre le groupe du capitaine Vincent à Figuerolles – (00.30.05) composition du groupe FTP et de la Milice patriotique – (00.32.40) combat de Montferrier : action du groupe Vincent (24 août 1944) – détails sur l'organisation de l'opération – absence du maquis Durantin – (00.34.29) exécution de plusieurs habitants – (00. 41.04) présence de Malgaches aux côté du groupe – (00.44.09) descriptions du combat.

**La libération et l'épuration (1945) :** (00.45.40) Son engagement dans l'armée jusqu'à la fin de la guerre – son travail à la mairie de Montpellier – (00.48.15) l'épuration à Montpellier – (00.49.37) les exécutions – (00.52.47)

➤ **Témoignage filmé de Yolande THEULE-BACQUET**

**ADH, 2027 W 88**

**Libération et épuration :** (00.17.45) Retour à Sète en bicyclette – les destructions constatées dans la ville – infiltration d'un espion parmi sa bande d'amis – (00.21.36) les retrouvailles avec son père à Montpellier, adjoint du commandant Zeller – (00.23.06) l'épuration à Sète – aucune vengeance du père contre les délateurs – (00.25.08) son emploi dans la boutique de son père jusqu'à sa retraite – les bénéficiés de l'arrivée des pieds-noirs à Sète.

➤ **Témoignage filmé de Marcel TITRAN**

**ADH, 2027 W 76**

(00.14.15) détails sur ses emplois successifs et sur la vie quotidienne à Montpellier – les conséquences des restrictions alimentaires – absence de changement de l'état

d'esprit de la population entre 1940 et 1941 – souvenirs positifs des attentats perpétrés contre les Allemands.

**Son entrée en Résistance (1942)** : (00.20.46) Circonstances précises de ses premiers actes de résistance – la distribution de tracts avec son ami Robert Chevalier – (00.22.48) l'invasion de la zone libre en 1942 – longue anecdote sur l'arrivée des Allemands à Montpellier – les conséquences directes de la présence allemande – absence de souvenirs précis sur le comportement violent ou non des Allemands – (00.27.15)

**La libération de Montpellier (24 août 1944)** : (00.26.18) Témoin de la libération de la ville : arrivée par l'avenue de Lodève – description de la foule rassemblée sur la place de la Comédie – (00.29.35) les retrouvailles avec ses parents – (00.31.15) participation à l'arrestation du préfet Rebouleau et du milicien Cordier – (00.32.45) la joie éprouvée devant l'épuration – les raisons de sa haine envers la Milice.

### ➤ **Témoignage filmé de Camille VERDEUIL**

#### **ADH, 2027 W 78**

Arrivée massive des maquisards consécutive au débarquement de Provence – un maquisard espion infiltré nommé Robbie – (00.03.03) le maquis divisé en deux groupes : celui du groupe Demarne et celui de Montaigne – (00.04.07) description de deux réquisitions spectaculaires à Lodève : pour de la nourriture dans l'église et pour du matériel dans une usine – (00.07.54) l'image du maquis Bir Hakeim dans la population civile.

**La libération de Montpellier (26 août 1944)** (00.08.45.00) : émotion – la joie de la population – escorte de prisonniers allemands – évocation rapide concernant la mort d'un cafetier de Paulhan – (00.11.36) l'arrachage par Montaigne des brassards des maquisards FFI – (00.13.21) témoin de l'épuration – aucune participation aux exécutions.

**Retour à la vie civile** : (00.14.31) Sa vie à Salasc et son nouveau métier : chauffeur – longue digression au sujet du maire de Salasc et de son adjoint – absence de reconnaissance officielle concernant le rôle de ses parents dans la Résistance – les difficultés du fils du capitaine Demarne pour obtenir un poste d'instituteur dans le village – (00.20.18) les raisons de son installation à Clermont l'Hérault.

## **II. Ouvrages**

**Jorris Alric**, *L'Organisation de Résistance de l'Armée en Languedoc-Roussillon (R3)*, Montpellier, Centre d'Histoire Militaire et d'Etude de Défense Nationale, 1995, (CRHRD R ALR)

**Claire Andrieu, Philippe Braud, Guillaume Piketty**, dir., *Dictionnaire de Gaulle*, Paris, Ed. Robert Laffont, 2006 (BIB 3368)

**Jean-Pierre Azéma, François Bédarida**, dir., *Le régime de Vichy et les Français*, Paris, Fayard, 1992 (SA 1366)

**Jean-Pierre Azéma, François Bédarida**, dir., *La France des années noires (2 tomes)*, Paris, Ed. du Seuil, 1993 (BIB 1606-BIB 1607)

**Vincent Badie**, *Vive la République ! Entretiens avec Jean Sagnes*, Toulouse, Privat, 1987 (CRC 570 ; BIB 2676 ; BIB 2718 ; BIB 3134)

**Jacques-Augustin Bailly**, *La libération confisquée. Le Languedoc (1944-1945)*, Paris, Albin Michel, 1993 (BIB 1381 ; BRC 344)

**Marc-Olivier Baruch**, *Le régime de Vichy*, Paris, La Découverte, 1996 (ARC 1452)

**Robert Belot**, *Les Résistants. L'histoire de ceux qui refusèrent*, Paris, Larousse, 2006 (CRHRD R BEL)

**François Berriot**, *La France Libre, la Résistance et la Déportation (Hérault, Zone Sud). Témoignages*, Paris, L'Harmattan, 2011 (CRHRD H BER)

**Marc Bloch**, *L'étrange défaite. Témoignage écrit en 1940*, Paris, Gallimard, 1990 (BIB 1580)

**Marc Bloch**, *L'Histoire, la guerre, la Résistance*, Paris, Gallimard, 2006 (BIB 1564)

**Philippe A. Boiry**, *Les jeunes dans la Résistance*, Périgueux, Pilote 24, 1996 (CRHRD R BOI)

**Gérard Bouladou**, *L'Hérault dans la Résistance : 1940 – 1944*, Nîmes, Lacour, 1992 (CRHRD R BOU)

**Philippe Bourdrel**, *L'épuration sauvage (1944-1945)*, Paris, Perrin, 2002 (BIB 1574)

**Patricia Boyer**, *Les comités d'épuration dans l'Hérault*, Thèse de doctorat d'histoire, Université Paul Valéry-Montpellier III, 1994 (TAR 564)

**Gilberte Brossolette**, *Il s'appelait Pierre Brossolette*, Paris, Albin Michel, 1976 (CRHRD R BRO)

**Philippe Buton**, *La joie douloureuse : la libération de la France*, Bruxelles, Complexe, 2004 (BIB 1223)

**Collectif**, *La libération dans le Midi de la France*, Toulouse, Editions Eché, 1986 (CRC 525)

**Michèle Cointet, Jean-Paul Cointet**, dir., *Dictionnaire historique de la France sous l'Occupation*, Paris, Tallandier, 2000 (BIB 112)

**Michèle Cointet**, *Nouvelle histoire de Vichy*, Paris, Fayard, 2011 (BIB 4825)

**Pierre Copernik**, *L'ABCdaire de la Résistance*, Paris, Flammarion, 2001 (CRHRD R COP)

**Marie-Louise Coudert**, *Elles. La Résistance*, Paris, Messidor/Temps actuels, 1983 (CRHRD R COU)

**Nicole Chatel**, *Des Femmes dans la Résistance*, Paris, Julliard, 1972 (CRHRD CHA)

**André Dau**, *Les chemins de la mémoire : 18 juin 1940-26 août 1944. Le tribut de l'Hérault pour sa libération*, Montpellier, Conseil général de l'Hérault, s.d. (BRA 9822)

**Marie-Françoise Furet**, *Paul et Albert Coste-Floret : deux jumeaux et trois Républiques*, Nîmes, Lacour, 2011 (BIB 162 ; BIB 128)

**Marie Granet**, *Les jeunes dans la Résistance. 20 ans en 1940*, Paris, France-Empire, 1996 (CRHRD R GRA)

**Joseph Lanet**, *Mémoires de Résistance. La création et l'organisation de l'Armée secrète à Béziers*, Saint-Pons, Bédarieux et Narbonne, Editions Delatour / Conseil général de l'Hérault, 2010 (BIB 3123)

**René Maruéjol**, *Le maquis Bir Hakeim : chroniques de la Résistance en Cévennes et en Languedoc*, Nîmes, Lacour, 1990 (BRC 345)

**Jean-François Muracciole**, *Histoire de la France libre*, Paris, PUF, 1996 (BIB 335)

**Jean-François Muracciole**, *Les Frances libres : l'autre Résistance*, Paris, Tallandier, 2009 (BIB 3010)

**Peter Novick**, *L'épuration française (1944-1949)*, Paris, Balland, 1985 (BIB 1605)

**Olivier Pelat**, *Jean Bène : étude d'une carrière politique*, Mémoire de DEA de science politique, Université Montpellier I, 1988 (TAR 443)

**Jean Sagnes (avec la collaboration de Jules Maurin)**, *L'Hérault dans la guerre*, Le Coteau, Ed. Horvath, 1986 (CRC 528)

**Vladimir Troupin, Marc Bradfer**, dir., *Dictionnaire des compagnons de la libération*, Bordeaux, Elytis, 2010 (BIB 3297)

**Jules Véran**, *La libération de Montpellier, août 1944. Le combat de Montferrier*, Montpellier, A. Quillet, 1945 (BRA 5258)

**Fabrice Virgili**, *La France « virile ». Les femmes tondues à la libération*, Paris, Payot, 2000 (ARC 1821)

### **III. Table des documents d'archives**

#### **Documents 1-5**

##### **Le ravitaillement : l'obsession des Héraultais – ADH, 18 W 23 ; 35 W 3201 ; 18 W 13 ; 35 W 1216-2 ; 18 W 24**

La guerre a des répercussions directes sur le ravitaillement des populations. Dès mars 1940, le gouvernement instaure la généralisation du rationnement. Les mairies sont chargées de distribuer les cartes de rationnement et les tickets d'alimentation. Tous les aliments de base (pain, viande, sucre...) sont concernés. En septembre, le régime de Vichy met donc en application une politique qui était, dans les faits, déjà prête. La situation est grave. La production industrielle souffre. La famine menace. Le département de l'Hérault est tout particulièrement touché. La très grande partie des familles vit de la vigne. Le développement des jardins et des cultures intercalaires (dans les rangs de vigne) ne suffit pas. Il faut donc acheminer d'autres régions les denrées alimentaires. Ce qui ne se passe pas facilement à cause de la destruction des routes, des ponts... Pendant la guerre, l'économie tourne au ralenti. Tous ces éléments nuisent à l'essor du commerce. De longues files d'attente se forment devant les magasins qui ne peuvent approvisionner les ménages. Le marché noir se développe. L'afflux de populations venant de la zone occupée constitue un autre paramètre important que les pouvoirs publics doivent prendre en considération. Un mécontentement général se fait jour. Les autorités sont sans cesse critiquées pour leur incapacité à gérer cette question sensible. Des manifestations de ménagères ont lieu dans les rues malgré les interdictions officielles. Elles font irruption bruyamment dans les réunions des conseils municipaux, placardent des affiches sur les murs pour réclamer du pain. En août 1944, de nombreux maires du secteur Béziers-Saint-Pons démissionnent pour afficher leur solidarité avec les habitants affamés. Dans l'immédiat après-guerre, les tickets de rationnement se maintiennent jusqu'au redécollage progressif de l'économie nationale. Les privations répétées ont traumatisé les populations sur la longue durée.

#### **Documents 6-11**

##### **Un territoire soumis au bombardement des Alliés – ADH, 18 W 23 ; 18 W 24 ; 1000 W 325**

Depuis plusieurs mois, les Alliés jettent par la voie des airs des documents de propagande pour informer, rassurer et mobiliser les Français. Ils utilisent des images chocs et des slogans forts (par exemple « qui tient les mers gagne la guerre ») afin de toucher des individus soumis depuis l'été 1940 à un endoctrinement quotidien.

A partir du printemps 1944, l'intensification des bombardements alliés se manifeste. Ils visent des points stratégiques en se focalisant sur le port de Sète, la gare de Montpellier, les établissements industriels. C'est notamment le cas à Béziers où l'usine Fouga, un des principaux sites du département, subit une attaque au début du mois de juillet. Employant avant-guerre 2500 ouvriers environ, l'entreprise fabriquait des pièces pour les chemins de fer, le ministère de la guerre ainsi que des machines agricoles (tracteurs...). Les photographies réalisées à l'époque attestent de l'importance des dégâts. Malheureusement, les civils sont aussi victimes des

frappes. Quant aux Allemands, ils ne restent pas indifférents et peuvent abattre des avions. Il faut ici louer le courage des jeunes anglo-américains venus contribuer à la libération du territoire au péril de leurs vies. Nous pouvons citer l'exemple du pilote d'un bombardier américain « Liberator » qui trouve la mort sur la commune de Castries en juillet 1944.

### **Documents 12 et 13**

#### **Le maquis Bir Hakeim et les « combats de Douch » (août 1943) : un « signal » majeur pour la Résistance selon Charles de Gaulle – ADH, 1000 W 299**

Jean Capel dit « Commandant Barot » constitue, avec le commandant Rigal de l'Armée secrète de Toulouse, l'ossature du maquis Bir Hakeim. Associés avec M. Coucy, un instituteur de Montpellier, ils vont former des jeunes décidés à combattre les troupes d'occupation. Le maréchal des logis Christian de Roquemaurel prend la responsabilité de l'instruction. En faisant cette référence à Bir Hakeim, ils rendent hommage à des combats menés par les Français libres. En effet, le 27 mai 1942, Rommel, commandant l'Afrikakorps (qui a débarqué en Libye en février 1941) lance ses troupes contre la position fortifiée de Bir Hakeim, tenue par une brigade comptant précisément 3.723 hommes. Les Français libres vont leur tenir tête victorieusement pendant 15 jours. Ils n'évacueront la position que dans la nuit du 10 au 11 juin 1942. Ce fait d'armes a redonné espoir au camp allié, alors en difficulté sur tous les fronts. Il est salué par l'ensemble des puissances alliées et il produit une forte impression en France occupée. Hitler lui-même reconnaît la valeur de la nouvelle armée française. Pour de Gaulle, ce premier affrontement direct avec les troupes allemandes constitue un extraordinaire encouragement. C'est donc à juste titre que Bir Hakeim est passée à la postérité comme l'une des pages les plus glorieuses de l'épopée militaire française. C'était la première fois qu'une unité française affrontait les troupes allemandes sur le terrain et les mettait en difficulté. Le maquis de Bir Hakeim a une particularité. Il est très mobile. Le maquis agit en Aveyron puis la cinquantaine de maquisards s'installe à la fin du mois d'août 1943 dans l'ouest de l'Hérault sur le plateau de Douch, près de Rosis. Très tôt dans la matinée du 10 septembre une colonne allemande forte de 150 soldats attaque les hommes dirigés par Christian de Roquemaurel. Lors du repli, deux maquisards (Jean-Marie Alex et Jules-Alphonse Landrieux) sont tués. Quatre autres sont arrêtés et fusillés. Le maquis Bir Hakeim ne plie pas. Il ne cesse pas de se renforcer dans la région et participe à la libération de Montpellier. Les « combats de Douch » représentent un moment décisif pour la Résistance en France. En retraçant la genèse de ces organisations clandestines ainsi que leurs actions, le général de Gaulle écrit dans ses « Mémoires de guerre » que « le 10 septembre 1943 à Douch dans l'Hérault se déroule un combat en règle qui semble une sorte de signal ».

### **Documents 14-16**

#### **Les principaux foyers de la Résistance durant l'été 1944 –ADH, 18 W 30 ; 220 J**

Les nazis conjuguent leurs efforts avec la police de Vichy, aidés par des groupes d'activistes collaborationnistes issus du Parti populaire français (PPF) et de la Milice, pour traquer les maquisards. Quatre principaux foyers de la Résistance sont répertoriés dans l'Hérault au cœur de l'été 1944. Le premier se situe dans le secteur de Clermont-l'Hérault ; le second a été repéré autour des communes de Saint-Gervais-sur-Mare, Lunas et Joncels. A proximité de ces localités, un troisième foyer

s'avère très actif dans le secteur de Saint-Pons et de La Salvetat. Enfin, la région de Ganges constitue une autre aire au cœur de laquelle les maquisards se distinguent. Dans ces territoires très escarpés, ils survivent en pillant parfois des commerçants, en dépouillant des gendarmes afin de leur voler leurs armes et en cambriolant des mairies pour obtenir des cartes d'alimentation, des tampons pour réaliser des faux-papiers... Ils tendent également des embuscades à l'armée allemande. Leur très fine connaissance des lieux montagneux, qui leur servent de refuges, demeure un atout indéniable. Parmi tous les maquis restés célèbres, nous avons noté que celui de Bir Hakeim joue un rôle marquant depuis les combats de Douch. Les autorités de Vichy signalent des ramifications de ce maquis dans les environs de Ganges en juin 1944. Ce travail de sape est bien sûr très dangereux. Régulièrement les nazis capturent de jeunes maquisards. Torturés, emprisonnés ou tués, ils payent avec leur sang leur patriotisme. C'est par exemple le cas de Paul Demarne, un officier de l'armée secrète, très actif au sein du maquis Bir Hakeim. Né à Saint-Georges d'Orques, le 28 février 1904, il est abattu « par les Boches » en août 1944. Après la guerre, les historiens ont pu au fil du temps mieux comprendre le rôle de ces réseaux clandestins répartis sur le territoire.

### **Documents 17-20**

**Les actions symboliques de la Résistance : le 14 juillet 1944 – ADH, 18 W 23 ; 18 W 29 ; BRA 9822**

Faisant fi des mesures coercitives édictées par le régime de Vichy, les maquisards n'hésitent pas à faire des actions spectaculaires afin de montrer leur détermination et leurs forces à la population. Le choix de la date du 14 juillet 1944 n'est pas anodin. C'est ainsi que dans de nombreuses communes de l'Hérault, les maquisards s'affichent au grand jour en défilant, le plus souvent « fortement armés », dans les villages ; en déposant des gerbes de fleurs représentant la Croix de Lorraine au pied des monuments aux morts ; en érigeant des banderoles tricolores sur lesquelles figure l'inscription « Par ordre du général de Gaulle » ; en faisant des discours patriotiques ; en chantant « La Marseillaise »... Bravant le pouvoir en place, les groupes de résistants en profitent pour élargir leur base et légitimer leur démarche. On visualise bien la dissémination des maquis dans l'Hérault en observant la carte établie après la guerre par des spécialistes de la question.

### **Documents 21-27**

**La libération de Montpellier (23 août 1944) : une étape décisive - ADH, 18 W 29 ; 18 W 23 ; 999 W 75 ; 220 J ; BRA 5258**

De janvier à juin 1944, des rumeurs circulent à propos d'une action militaire menée par le général de Lattre de Tassigny dans la région de Montpellier. Elles sont véhiculées par les milieux gaullistes ainsi qu'au sein des cercles militaires. Elles se concrétisent le 15 août 1944, date du débarquement en Provence de 250 000 soldats commandés par de Lattre, bien épaulés par les Alliés. Dès lors, les autorités allemandes ordonnent l'évacuation de leurs troupes dans tous les centres névralgiques du Languedoc. Ils dérobent les camions, les voitures, les bicyclettes, les chevaux pour fuir dans la précipitation. Les ardents partisans du régime de Vichy réunis dans la Milice se replient également. C'est le désordre total. Les maquis souffrant d'un manque de liaison et d'un déficit en armes lourdes accentuent néanmoins la lutte. Les fusillades et les actes de sabotage se multiplient. Les

groupes armés obéissent aux directives venues de Londres leur demandant de gêner la retraite soudaine des Allemands. C'est dans l'Aveyron que l'on trouve les réseaux les mieux organisés à l'échelle régionale. Mais dans l'ensemble des départements, des centaines de résistants s'activent pour favoriser la libération du territoire. Nombreux vont le payer de leurs vies. Par exemple, le 24 août 1944, six patriotes sont abattus par une colonne allemande sur la commune de Montferrier. En parallèle, les embryons du « nouveau pouvoir civil » se dessinent. Ils sont particulièrement visibles au cœur de la principale ville de la région. Les Montpelliérains sont appelés par voie d'affichage à venir l'installer dès le 23 août. L'affiche est signée par le commissaire de la République et le comité régional de libération du Languedoc-Roussillon ainsi que par le comité départemental de libération de l'Hérault. Quelques jours plus tard, le général de Lattre de Tassigny fait une entrée triomphale dans le chef-lieu de l'Hérault accompagné par une partie de ses troupes et par nombre de maquisards. Ce défilé constitue un des principaux symboles de la libération dans la région. Il aura aussi lieu le 3 septembre à Béziers.

## **Document 28**

### **Les personnalités marquantes de la Libération dans l'Hérault – ADH, BRA 5258**

Après plusieurs années d'un conflit intense, ces journées annonciatrices d'un renouveau se déroulent dans une atmosphère de fête et de flottement. Plusieurs personnalités majeures incarnent cette nouvelle ère dont le colonel Gilbert de Chambrun dit « Carrel », chef régional des Forces françaises de l'intérieur (FFI), qui arrive dans la capitale régionale le 27 août avec le lieutenant-colonel Leroy et sa colonne de 800 hommes issus des maquis de l'Aveyron. Ils sont appelés par le nouvel homme fort du Languedoc-Roussillon : Jacques Bounin. Nommé commissaire de la République par le Gouvernement provisoire de la République française dirigé par de Gaulle, il a besoin des FFI pour maintenir l'ordre. Bounin veut faire cesser les pillages, les arrestations arbitraires, les exécutions sommaires... La désignation d'André Weiss comme préfet de l'Hérault a pour objectif d'instaurer au plus vite une forme de stabilité et d'apaisement. Il en va de même de la nomination d'Emile Martin à la tête de la municipalité de Montpellier. Celui qui était alors le secrétaire général de la mairie de Montpellier reste dans cette fonction jusqu'à l'organisation de nouvelles élections municipales en mai 1945.

## **Documents 29 et 30**

### **Le rôle clé du Comité départemental de la Libération- ADH, 1000 W 322 ; 2147 W 252**

Cette institution créée dans la clandestinité en juin 1944 et officialisée deux mois plus tard constitue un pilier central du nouveau pouvoir. Jean Bène marque de son empreinte la présidence du CDL. Maire de Pézenas depuis 1932, cet élu socialiste (SFIO) est révoqué en 1941 par l'Etat français. Chef départemental des Mouvements unifiés de la résistance (MUR), puis du Mouvement de libération nationale (MLN), il dirige un maquis dans le secteur de Saint-Pons après avoir rempli différentes missions périlleuses notamment pour le Bureau central de renseignements et d'action (BCRA), le service de renseignement et d'actions clandestines de la France libre. Jean Bène seconde le commissaire de la République dans son entreprise de restauration de la légalité républicaine. Il joue un rôle déterminant dans la nomination

des sous-préfets, des procureurs de même que dans l'installation des conseils locaux de libération à la place des anciens conseils municipaux.

### **Documents 31 et 32**

#### **Le pivot central du rétablissement de la République – ADH, 999 W 75 ; PAR 989 : *Midi Libre*, 29 août 1944**

Le commissaire de la République devient dès les derniers jours du mois d'août 1944 la colonne vertébrale de l'ordre républicain en reconstruction. Désigné directement par le général de Gaulle, Jacques Bounin établit les bases des nouvelles institutions à l'échelle du Languedoc et du Roussillon, comprenant alors six départements (Hérault, Aveyron, Gard, Lozère, Aude, Pyrénées-Orientales). Obligé souvent de composer avec les états-majors des différentes branches de la Résistance, il installe les préfets départementaux, réquisitionne les imprimeries des principaux journaux, présente au grand jour le 23 août le nouveau visage de la municipalité de Montpellier, rétablit les institutions judiciaires... A l'instar de ses collègues commissaires de la République, Jacques Bounin a une mission provisoire. Elle dure seulement quelques mois. Originaire de Nice, Bounin est très méconnu dans la région. Ancien député de la droite nationaliste dans les Alpes-Maritimes, celui qui a combattu sur le front des Alpes, à partir de 1941, avant d'organiser dans la clandestinité des services d'action et de renseignements doit dans un premier temps établir sa légitimité. Devenu membre du Front national (mouvement proche du Parti communiste français), il est confronté à des réseaux résistants souvent divisés et à une population obsédée par les problèmes de ravitaillement et qui réclame la fin du chaos. En effet, dans les rues des principales localités circulent des éléments incontrôlables qui saisissent les armes, volent les voitures, terrifient les habitants par des comportements dangereux.

### **Document 33**

#### **L'avenir de la France repose sur la jeunesse – ADH, 1000 W 325**

André Weiss, le nouveau préfet de l'Hérault, parcourt dès le début du mois de septembre 1944 le territoire pour rassurer la population, rencontrer les notables, remettre en ordre de marche le tissu économique... Il se rend aussi dans les établissements scolaires. Son discours prononcé au lycée de jeunes filles de Montpellier insiste sur cette rentrée très particulière (« c'est la rentrée des classes de la libération »). Dans le processus de reconstruction, une place spécifique est accordée à la jeunesse. « On vous l'a déjà dit, s'écrie-t-il, vous êtes l'avenir de la France. Elle a besoin des élites qui se forment dans ses établissements scolaires ». Les élèves et leurs parents vont pouvoir enfin vivre en paix en bénéficiant d'une prospérité constante durant la période qu'un économiste appellera : « les trente glorieuses ».

### **Documents 34-39**

#### **Le temps de l'épuration – ADH, 999 W 237 ; 1000 W 326 ; 999 W 75 ; PAR 989 : *Midi Libre*, 30 août 1944 ; BRA 5258**

L'épuration demeure encore de nos jours un épisode marquant de notre histoire contemporaine. Après quatre années de violence extrême beaucoup exigent que les collaborateurs du régime de Vichy et les laudateurs de l'expérience hitlérienne soient

punis. Dès les premières lueurs de la libération, une épuration « sauvage » est déclenchée par des éléments impossibles à contrôler qui profitent de la désorganisation de l'Etat. Ils agressent dans la rue des partisans réels ou supposés de l'ancien régime. Des pelotons d'exécution sont constitués pour éliminer par exemple les responsables de la Milice. Des femmes accusées d'avoir collaboré avec les Allemands sont châtiées. Les initiatives individuelles sont la règle. Les pouvoirs publics entendent réagir rapidement pour encadrer l'épuration. Celles qui ont eu des rapports sexuels avec les Allemands sont assimilées à des prostituées.

Très vite, le commissaire de la République prend lui-même l'initiative de réquisitionner les imprimeries des deux principaux journaux : *L'Eclair* et *Le Petit Méridional*. La presse représente l'outil primordial d'information à l'époque. Bien qu'à l'origine les deux plus importants quotidiens languedociens depuis les années 1880 ne défendent pas les mêmes orientations politiques (le premier est royaliste ; le second défend les idées radicales et socialistes) ; tous deux participent aux opérations de propagande et de censure initiées par les cadres pétainistes. Dans les locaux de *L'Eclair*, Bounin installe *Midi Libre*. Jean Bène préside son conseil d'administration avant d'en devenir le directeur politique. *Midi Libre* demeure encore aujourd'hui un acteur incontournable de la presse quotidienne régionale. *La Voix de la Patrie* prend, pour sa part, le relais du *Petit Méridional*. D'obédience communiste, ce journal né dans la clandestinité rencontre assez vite des difficultés. Il périclète au début des années cinquante.

Jacques Bounin s'applique aussi à restaurer la justice. Il demande aux chefs régionaux des organisations de la Résistance de participer aux nouvelles institutions. C'est ainsi qu'il crée la cour martiale FFI. Concrètement, cela signifie que les juges sont les combattants des maquis. Ils vont en priorité organiser les procès des tortionnaires de la Milice qui ont pu être arrêtés ainsi que celui des dirigeants du régime de Vichy au niveau régional. Citons les exemples du préfet milicien Reboulleau, du dernier intendant de police (Hornus)... L'épuration vise également les responsables de l'administration, les hommes politiques, les entreprises ayant collaboré avec le régime dirigé par Pétain ou avec les nazis. Le redressement du pays s'amorce très lentement sur le plan économique. Des entreprises comme la Ruche du Midi vont renaître sur de nouvelles bases. Son objectif sera de faciliter le ravitaillement à l'échelle régionale. Il s'agit d'un vaste chantier car la pénurie perdure bien après la fin des hostilités. Désormais, les entreprises accordent une plus grande place aux travailleurs dans la gestion quotidienne de l'outil de production. On entre alors dans l'ère des nationalisations encouragées par le général de Gaulle qui compte sur l'intervention de l'Etat pour redresser la France.

## **Documents 40 et 41**

### **Le vote des femmes – ADH, 2147 W 158 ; PAR 894 : *La Voix de la Patrie*, 20 octobre 1945**

Le régime de Vichy avait supprimé les élections. Rétablies par la puissance publique après la libération du territoire, elles s'ouvrent enfin aux femmes. Le suffrage universel instauré en 1848 était alors exclusivement masculin. L'ordonnance du 21 avril 1944 prise à l'issue d'un débat à l'Assemblée d'Alger prévoit la convocation d'une Assemblée constituante « élue au scrutin secret par tous les Français et Françaises majeurs ». Elle précise que « les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes ». Le premier vote des Françaises se déroule

le 29 avril 1945 à l'occasion des élections municipales. Les principaux acteurs de la Résistance s'engagent pour la citoyenneté politique des femmes.

Au niveau local, elles rencontrent bien des difficultés pour se faire entendre. Parmi les protagonistes de ce combat, relevons la pugnacité de Madeleine Laissac. Née le 28 juillet 1900 à Béziers, elle devient institutrice à Saint-Nazaire-de-Ladarez puis, lors du scrutin municipal de 1945, se fait élire maire de ce village. Membre de la SFIO, Madeleine Laissac est candidate à la députation lors de la désignation des deux assemblées constituantes ainsi qu'aux élections législatives de 1946. Il faut attendre le scrutin législatif de 1951 pour qu'elle soit la première femme élue député dans l'Hérault.

### **Documents 42 et 43**

#### **Le retour des camps ou la prise de conscience de la barbarie nazie – ADH, PAR 894 : *La Voix de la Patrie*, 16 mai 1945 ; 173 J 10**

Dans l'atmosphère survoltée, bon nombre de citoyens cherchent à reconstruire un univers social apaisé. Ils connaissent enfin la liberté, renouent avec des personnes perdues de vue durant le conflit, s'activent sur le plan professionnel dans une économie qui a du mal à redémarrer. La libération des camps en Allemagne et le retour des rescapés provoquent un nouveau choc à partir du début de l'année 1945. Certains, obnubilés par les problèmes liés au ravitaillement et par les incertitudes propres à chaque phase de reconstruction, ne prennent pas immédiatement conscience de l'horreur. Des déportés ne peuvent pas expliquer ce déchaînement de haine et se murent dans le silence. Au fil des mois, les témoignages s'accumulent dans la presse. Les premières photographies circulent. La maigreur des rescapés effraie. L'amoncellement des cadavres dans des fosses communes horrifie l'opinion. Les associations de déportés interpellent les pouvoirs publics à propos des absents. Que sont-ils devenus ? Des listes sont établies. Un grand nombre d'entre elles sont ponctuées par des points d'interrogations. Ils signifient le plus souvent que la personne recherchée par ses proches a été broyée par le système concentrationnaire nazi.

### **Document 44**

#### **Les incertitudes institutionnelles et la refondation de la République – ADH, 1000 W 325**

La reconstruction de la République prend du temps. Les Français doivent réapprendre à vivre ensemble. La guerre a traumatisé en profondeur les populations. Les efforts pour reformer des institutions républicaines en tenant compte des erreurs du passé donnent lieu à des débats passionnés. Plusieurs pistes s'opposent.

Dirigé au départ à partir du 3 juin 1944 par le général de Gaulle, le Gouvernement provisoire de la République française enclenche le processus de refondation des institutions et propose des orientations politiques, économiques et sociales majeures (comme la mise en place de la Sécurité sociale, le droit de vote des femmes...). Avec le temps, les divisions politiques sensibles depuis 1944 ne cesseront de s'aggraver. Dans un monde confronté à la « guerre froide », elles se manifestent entre les acteurs de la Résistance intérieure et ceux de la France libre, entre les différents partis politiques en quête d'électeurs ou encore entre plusieurs

conceptions de l'agencement des pouvoirs au sein des projets constitutionnels. Une question résume ces débats : quelle République pour la France ? Lors des élections législatives d'octobre 1945, le Parti communiste recueille un grand nombre de voix. Il devance la ligne démocrate-chrétienne incarnée par un nouveau venu : le Mouvement républicain populaire (MRP). Les tensions s'enveniment entre les députés issus de ces tendances et le chef du GPRF, en l'occurrence de Gaulle. Le 20 janvier 1946, il démissionne. Le projet de Constitution dénié par de Gaulle et approuvé par le PCF et la SFIO, est rejeté par le peuple en mai 1946. A l'automne, l'auteur de l'appel du 18 juin 1940 désapprouve la nouvelle mouture qui n'accorde pas assez de pouvoirs à l'exécutif selon lui. La Constitution est adoptée par la voie du référendum à une courte majorité. Le 27 octobre 1946, la Quatrième République se met en place. Elle dure douze années marquées par une grande instabilité gouvernementale. Charles de Gaulle entame durant cette période sa « traversée du désert ». Appelé au pouvoir en 1958, il fait voter une nouvelle constitution (28 septembre 1958). La Cinquième République inaugure le régime dans lequel nous nous trouvons encore aujourd'hui. Elle se caractérise par la place centrale accordée au chef de l'Etat au sein de l'architecture institutionnelle.

## **Documents 45 et 46**

### **Les incontournables lieux de mémoire – ADH, 103 J 39**

Au cœur du territoire héraultais, plusieurs lieux de mémoire se dressent pour rappeler le courage déployé par les combattants de l'ombre et par des figures reconnues.

La stèle érigée en 1984 à Mourèze rend hommage à ces jeunes qui au péril de leurs vies ont lutté dans la clandestinité pour faire plier les partisans d'Adolf Hitler. Elle met en lumière les 105 résistants morts pour sauver les valeurs républicaines dans le cadre du maquis Bir Hakeim. Le passant peut lire, au-dessus de la liste des tués, un texte adressé à la jeunesse :

« Dites à nos jeunes qu'il ne faut pas désespérer de la vie parce que, en des temps difficiles, nous avons démontré que nous pouvions vivre, nous battre et mourir avec dignité ».

Dans l'espace urbain, une place de choix est réservée à des figures héroïques passées à la postérité. Jean Moulin nous en donne une excellente illustration. Celui qui fut le délégué général de De Gaulle a oeuvré sur tous les fronts sous les noms de « Rex » puis de « Max ». Il a réussi notamment à fédérer les réseaux clandestins en constituant le Conseil national de la Résistance. Arrêté, torturé par la Gestapo, il meurt en juillet 1943. Jean Moulin a donné son nom à des établissements scolaires, à des rues... Les signes distinctifs de sa notoriété sont particulièrement visibles dans notre département car ce héros, entré au Panthéon en 1964, est né à Béziers. Dans cette cité, un premier hommage lui est rendu le 6 octobre 1946 avec la « Journée Jean Moulin ». Elle est présidée par Georges Bidault, le président du Gouvernement provisoire de la République française, en présence de la famille de Moulin, de parlementaires, de responsables de l'association des « Amis de Jean Moulin ». Cinq ans plus tard, l'inauguration du monument Jean Moulin, en présence de Gaston Monnerville, le président du Conseil de la République, inscrit définitivement dans la ville un lieu repérable symbolisant le courage de ce combattant de l'ombre. Le

sculpteur Corbier a édifié un monument en calcaire blanc représentant une figure masculine, dénudée, portant sur ses genoux un sabre.

#### **IV. Témoignages**

Extraits de *La France Libre, la Résistance et la Déportation (Hérault, Zone Sud). Témoignages*, textes recueillis par François Berriot, Paris, L'Harmattan, 2011.

##### **Jean Soto**

« Notre petite équipe, qui compte aussi ses blessés et ses morts, voit son courage reconnu lorsque, le 19 août 1944, l'état-major des F.F.I. nous donne l'ordre de nous rendre à Montpellier. Nous sommes un peu moins de 20, parmi lesquels Joseph Senatore et un Russe qui ne parle pas français et que nous appelons « Russki » ; nous partons, sous le commandement de Léon. Après avoir dormi au domaine de Touchy, propriété de Maurice Planès, chef du Mouvement National des Prisonniers de Guerre, à proximité de Montpellier, nous entrons dans la ville, par la route de Lodève. Je conduis la Traction-avant décapotable [...] et qui arbore un drapeau tricolore ; à ma droite, Roube, boucher et très actif Résistant de Montpellier ; derrière moi, un capitaine des F.F.I. qui s'est joint à nous, et, bien sûr, Léon, souriant et détendu, malgré les risques encourus. Suivent un camion bleu, qui a appartenu à la police et transporte nos camarades, et quelques motos. Il est 7 heures du matin ; les volets des maisons sont encore clos ; nous descendons l'avenue de Lodève, le faubourg Figuerolles, le cours Gambetta, et arrivons Place de la Comédie pour prendre possession de la préfecture et de la police. Lorsqu'un peu plus tard, les gens apprennent que nous sommes là, ils emplissent les rues et c'est l'enthousiasme. Pourtant des colonnes allemandes continuent de traverser la ville en remontant vers le nord ; par ailleurs des éléments de la Milice sont encore présents ; dans les jours qui suivent, les F.F.I. se chargent d'arrêter ceux d'entre eux qui ne se sont pas enfuis avec leurs maîtres allemands.

Le 24 août, cependant, alors que le calme règne à Montpellier, un groupe d'Allemands en fuite, fortement équipé, terrorise et assassine des civils près de Montferrier, au nord de Montpellier. Nous recevons l'ordre de partir là-bas ; nous attaquons le groupe ennemi, et après quelques heures d'un feu nourri, les Allemands se rendent. La région de Montpellier est donc entièrement libérée de la présence allemande, avant même que les armées récemment débarquées en Provence ne soient arrivées en Languedoc.

J'accomplis encore quelques missions dans le Gard et le Vivarais ; en Ardèche, des collaborateurs, qui espèrent le retour des Allemands, me tirent dessus... A Montpellier même, le châtiment des traîtres et des bourreaux commence. A Font d'Aurelle, sont détenus quelques soldats allemands qui viennent de torturer et d'assassiner des civils dans les environs, allant même jusqu'à voler les bijoux des femmes qu'ils ont violées et tuées ; Léon exécute, sur l'ordre du Commandement, au revolver, plusieurs d'entre eux et des Miliciens. Très vite, les cours martiales et les cours de justice se mettent en place sous l'autorité du Commissaire de la République nommé par le Gouvernement provisoire, et font, de façon plus légale, procéder à l'exécution des criminels.

En septembre 1944, le « Colonel Fouillet », René Poitevin, après s'être évadé du train qui le conduisait à la mort et avoir combattu dans les maquis de l'Ardèche, est de retour à Montpellier. Je deviens alors son chauffeur. Il réunit quelques-uns d'entre nous et nous dit : « les enfants, jusqu'à aujourd'hui nous avons été des lions, maintenant nous devons devenir des agneaux, et ceux qui ne respecteront pas la loi finiront en prison ». Je suis les conseils de cet homme exceptionnel. Lorsque, en 1944-1945, se constitueront les Compagnies républicaines de sécurité et qu'Henri Poitevin me dira : « Nous avons besoin de Résistants dans la police », je répondrai à son appel, et lui obtiendra pour moi la nationalité française, ce qui sera ma plus belle décoration ». (p.76-77)

### **Colette Beauclair Ronzier-Joly**

« A partir de début juin et jusqu'à la mi-août 1944, l'activité du Capitaine Léon est intense ; il sort, jour et nuit, avec quelques-uns de ses hommes qu'il choisit à tour de rôle. Le 19 août 1944, dans l'après-midi, alors que la chaleur est accablante, Maurice Planès arrive avec son état-major du M.N.P.G.D. (Georges Kouznetzoff, qui ne m'inspire pas confiance ; Paul Gabinsky, issu du M.R.P.G.D. du gaulliste Michel Cailliau, François Malric ; Charles Camproux) ; il demande au Capitaine Léon de venir immédiatement à Montpellier progressivement évacué par les Allemands et de prendre possession des lieux stratégiques. Léon fait monter quelques-uns de ses hommes dans un camion. Je lui demande avec insistance à partir avec lui et il refuse : « Non, petite, c'est trop dangereux pour toi. Tu restes. On viendra te chercher demain matin. » Je suis furieuse de voir s'éloigner sans moi le maquis Léon en cet instant que j'ai tant attendu... Les hommes de Léon arrivent donc à Montpellier le soir et s'installent, pour la nuit, à Touchy, dans la vaste propriété de Maurice Planès. Au petit matin, tandis que, sous le commandement de Léon, les garçons partent, par petits groupes, occuper quelques lieux importants de Montpellier (la préfecture, l'intendance de police, la caserne de Lauwe, siège de la Milice), Michavilla, un républicain espagnol, vient me chercher à Valombreuse en voiture et me conduit à Montpellier, à la Caserne de Lauwe. Au rez-de-chaussée, dans une immense salle, règne une ambiance indescriptible. Les hommes crient et partent dans toutes les directions. J'ai à peine le temps de voir deux cellules encore ensanglantées où des camarades résistants ont été affreusement torturés par la Milice. Maurice Planès arrive, passe un savon à Michavilla et m'expulse en s'écriant : « Ce n'est pas la place d'une femme en ce moment » !

Les jours qui suivent appartiennent au domaine de l'irréel : dénonciations, vengeances, mesures expéditives après les années d'occupation allemande, d'arrestations et de crimes rendus possibles par la trahison. L'action que conduit alors le Capitaine Léon sera très sévèrement critiquée dans les années qui suivront la guerre, mais Léon ne fait qu'exécuter les ordres qui lui sont donnés par ses supérieurs dans la Résistance... Le 25 août, à Montferrier, je le vois d'ailleurs moi-même s'engager comme un fauve dans la bataille avec quelques-uns de ses garçons, au moment où d'autres hésitent, et contribuer efficacement, par son audace et son sang-froid, à la défaite du bataillon allemand en déroute qui, dans la région, a pillé, violé, tué. Par la suite, chargé de châtier ceux des ennemis et des traîtres qui se sont rendus coupables de crimes contre la population civile, il les exécute au revolver, de ses propres mains, mais seulement lorsque la preuve irréfutable est établie que ce sont bien des criminels de guerre.

Désormais, je ne verrai plus que deux ou trois fois Léon, par hasard et à l'occasion de très brèves rencontres. Je m'installe en effet, lorsque la libération de Montpellier et de sa région est acquise, à Touchy, chez Maurice Planès. Durant plusieurs semaines, nous faisons paraître un journal que nous intitulons *Le Tigre*, en souvenir de Clemenceau (et non en référence au chef du maquis Léon). Puis, je pars à Paris, où je collabore à la publication officielle du M.P.D.G.D., *L'Homme libre* ; je rencontre alors fréquemment François Mitterrand pour qui j'éprouve, d'emblée, une réserve instinctive qui contraste avec le respect et l'attachement que je nourris pour son épouse Danielle, mais qui explique que, très vite, je retourne en Languedoc où je reprends mes fonctions d'enseignante à Lodève puis à Cassan ». (p. 86-87)

### **Pierre Duviols**

« Le 23 ou 24 août 1944, les chefs « Montaigne » et les Anglais, décidèrent qu'il était temps de libérer Montpellier. [...] La libération de Montpellier fut sans combats pour nous, accueillis par une foule en délire. Notre groupe, reconstitution du fameux maquis Bir Hakeim décimé à la Parade, assumait le maintien de l'ordre dans une ville en ébullition. » (p.209)

### **Candido Lopez**

« En août 1944, lorsque survient la Libération de l'Hérault, j'assiste, à Montpellier, à l'exécution de 17 miliciens originaires des villages où j'ai vécu et travaillé récemment. L'un d'entre eux, P., reste fidèle à ses convictions pro nazies jusqu'à ses derniers instants ; faisant face aux fusils qui sont braqués vers lui, il crie encore « Heil Hitler », et il accuse les hommes de la Résistance : « Ce que vous faites aujourd'hui, ce n'est pas tuer, c'est assassiner » ! Je remarque alors un personnage singulier, qui, la cigarette aux lèvres, donne, avec son énorme revolver, le coup de grâce dans la tempe ou la nuque. On me dit que c'est un chef de maquis, venu de Paris, dont la famille a été décimée par les nazis et qui a de terribles raisons de haïr les Allemands et leurs auxiliaires français... Je crois revoir à ce moment les scènes que j'ai vécues, après 1936, dans les Asturies, lorsque ma mère et les épouses des camarades de mon père ont été vengées ». (p.252)

### **Yolande Theule-Bacquet**

« Peu après le débarquement de Provence, durant la seconde quinzaine d'août 1944, les Allemands commencent d'évacuer les villes de l'Hérault, se dirigeant vers la vallée du Rhône puis vers le nord de la France. A Lamalou même, où nous sommes toujours, des « R.D.H. » (« Résistants de la Dernière Heure »), comme nous les appelons alors, font leur apparition, et dès que les Allemands ont quitté la petite ville, ces « R.D.H. » placardent des affiches victorieuses sur les murs ; soudain, on annonce le retour des occupants et les « R.D.H. » se volatilisent, laissant la population terrorisée ; mon frère Alain parcourt alors la rue centrale pour enlever les affiches qui pourraient motiver la vengeance de l'ennemi... Heureusement, les Allemands ne reviennent pas.

Lorsque la libération de Lamalou est effective, je descends, en vélo, jusqu'à Sète, pour voir dans quel état se trouve notre magasin. Je rencontre un voisin qui me dit : « Yolande, tu sais que Le Prévost, l'inspecteur de police, est en taule » ? Je cours à la poste faire prévenir mon père par téléphone. Mon père se rend aussitôt à la caserne Grossetti de Montpellier où sont détenus les collaborateurs arrêtés, et il fait

libérer Monsieur Le Prévost : en réalité, ce policier qui, le 28 février 1943, devait faire arrêter 23 personnes (19 résistants et 4 habitués du « marché noir ») et avait permis aux 19 résistants de s'enfuir, a été dénoncé aux nouvelles autorités par un « droit commun » désireux de se faire passer pour résistant... Dans la cour de la caserne Grossetti, mon père reconnaît aussi, occupé à balayer, un ancien édile sétois qui avait été nommé par Vichy, à l'automne 1940, à des fonctions municipales, mais n'avait jamais collaboré avec l'occupant ; mon père lui dit :

« Mais que faites-vous là, Monsieur ? Comment peut-on vous accuser de collaboration alors que, dans votre usine, vous avez caché des dizaines de jeunes gens qui ont, grâce à vous, échappé au S.T.O. ? »

Mon père fait également libérer sur-le-champ cet homme...

Un peu plus tard, mon père me dira :

« Tu vois, Yolande : nous, nous avons eu la baraka et nous sommes vivants. Que ceux qui nous ont dénoncés aient, eux aussi, la baraka, et qu'ils vivent avec leur conscience ! » (p.272)

## V. Repères chronologiques

- 5 juillet 1944 : bombardement des Prés-d'Arènes, quartier de Montpellier par les troupes alliées. Plusieurs bombardiers B26 larguent leurs bombes sur un convoi de trains stationnés dans la gare de triage de Montpellier près d'Arènes. 58 personnes sont tuées et 60 blessées.
- 15 août 1944 : débarquement des troupes alliées en Provence.
- 17 août 1944 : le comité départemental de Libération donne mission aux FFI de passer par tous les moyens à l'attaque contre les troupes d'occupation.
- 18 août 1944 : ordre de grève générale décidé par le comité de Libération
- 19 août 1944-20 Aout 1944 : les troupes allemandes évacuent Montpellier, détruisent les installations téléphoniques, télégraphiques, les dépôts de vivres, de munitions et de matériels divers.
- 21 août 1944 : les portraits et les bustes du maréchal Pétain sont arrachés et détruits. Le drapeau tricolore flotte à nouveau sur les édifices publics.
- 22 août 1944 : Jacques Bounin, commissaire de la République est nommé. Les personnalités du régime de Vichy, les miliciens, les collaborateurs sont arrêtés. Le nouveau pouvoir se met en place.
- 23 août 1944 : Jacques Bounin convoque la population et présente la nouvelle municipalité avec à sa tête Emile Martin.
- 24 août 1944 : le colonel Arzac est chargé de l'organisation de la défense de Montpellier, une garnison armée de plus de 1100 hommes se constitue autour de Montferrier, choisi comme point de harcèlement des troupes allemandes.
- 25 août 1944 : le combat de Montferrier se déclenche dans la matinée. C'est un succès pour la garnison de Montpellier. Les Allemands en fuite abandonnent vivres, munitions, véhicules en état de marche, carburant et

quelques prisonniers. Dans la soirée, les maquisards du maquis Bir Hakeim sont reçus triomphalement.

- 26 août 1944 : *Midi Libre* et *La Voix de la Patrie* succèdent aux journaux collaborateurs *L'Eclair* et *Le Petit Méridional*. C'est le retour de la presse libre.
- 27 août 1944 : le colonel Carrel (Gilbert de Chambrun), chef régional FFI fait son entrée officielle dans Montpellier au chant de la Marseillaise. Le lieutenant-colonel Leroy est nommé commandant d'armes de la place de Montpellier. Le ministre de l'Intérieur d'Astier de la Vigerie arrive en soirée à Montpellier.
- 28 août 1944 : la population se rend devant la préfecture pour entendre le ministre de l'Intérieur installer officiellement les représentants du gouvernement provisoire.
- 29 août 1944 : les troupes de la première division commandées par le général Brosset et le 8<sup>ème</sup> régiment de chasseurs d'Afrique font leur entrée à Montpellier. Le commissaire de la République décide la réouverture de l'Université de Montpellier dont les autorités nazies avaient fermé les portes.
- 30 août 1944 : la cour martiale de Montpellier présidée par le lieutenant-colonel Leroy tient sa première séance. Les condamnations et les arrestations sont nombreuses pendant les jours qui suivent. Du 30 Aout au 13 Septembre, 103 personnes sont jugées. Soixante et treize sont fusillées.

Dossier réalisé par les Archives départementales de l'Hérault

Rédaction : Philippe Secondy, Françoise Couderc

Recherches documentaires : Philippe Secondy, Martine Bourmaud, Elisabeth Dufourd (fonds de guerre), Carole Renard (fonds sonores et audiovisuels)

Reproductions photographiques : Philippe Secondy

Coordination générale : Ghislaine Bouchet, directrice des archives contemporaines et électroniques

Avec la participation du Comité d'organisation du Concours national de la Résistance et de la Déportation (président Jean-Pierre Hugon)

Edité par le Conseil général de l'Hérault/Département Archives et Mémoire/Mise en page et impression Atelier départemental des moyens graphiques 2013

Affiche et couverture :

Archives départementales de l'Hérault, 220 J non coté (fonds Francis Jouvin *alias* Capitaine Cabrol), les volontaires des Forces Françaises libre (FFI) posant sur le char le « Libérateur » à Béziers, fin août 1944.

- **Direction départementale des services de l'Éducation nationale de l'Hérault**

31 rue de l'Université  
CS 39004  
34064 Montpellier cedex 2  
Tél : 04 67 91 47 00

**Contact** : M Ayraud

Service commun vie scolaire 2 DEETAC (Direction des élèves, des établissements et de la Contractualisation)

04 67 91 48 93

pascal.ayraud@ac-montpellier.fr

- **Centre régional d'Histoire de la Résistance et de la Déportation**

1, place de la Liberté  
34170 Castelnau-le-Lez  
Tél : 04 67 14 27 45  
crhrd@cegetel.net

Ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9 h/12h/13h-17h

Mercredi : 9h-12h 30/13h 30-17h

**Contact du service éducatif** : vendredi 9h -13 h

laurent.sastre@ac-montpellier.fr; francoisecouderc@ac-montpellier.fr

Arrêt tram ligne 2 : Charles de Gaulle

- **Pierresvives-la Cité des savoirs et du sport pour tous  
Archives départementales de l'Hérault**

907, rue du professeur Blayac  
34000 Montpellier  
Tél : 04 67 67 37 00  
Fax : 04 67 67 37 37  
<http://pierresvives.herault.fr/>  
rubrique Apprendre et se divertir

Ouvert du mardi au vendredi : 10h-18h

**Accueil des groupes d'élèves : sur rendez-vous**

**Contact : 04 67 67 37 00**

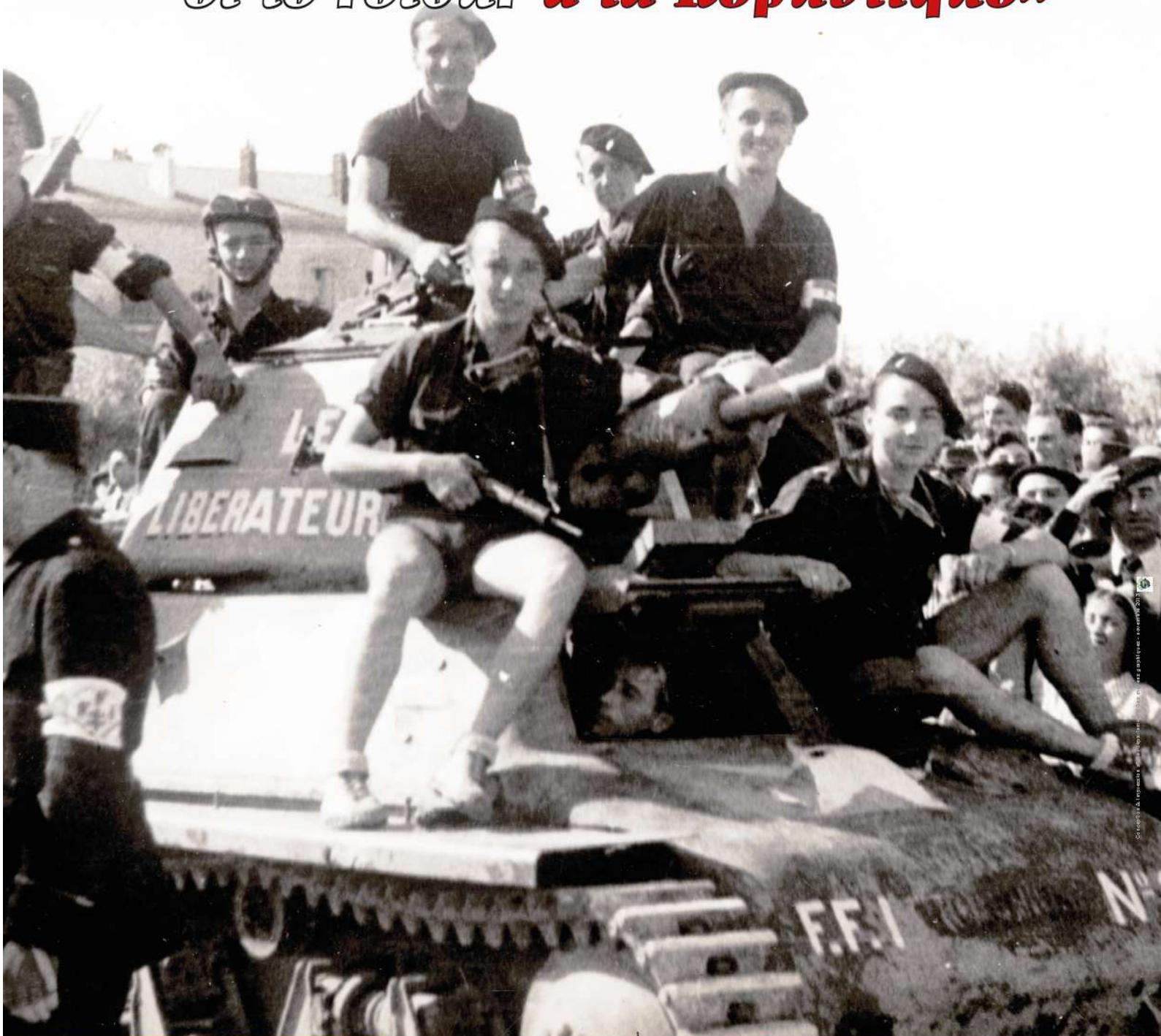
Philippe Secondy : psecondy@cg34.fr

- **Tramway ligne 3** Direction Juvignac : arrêt Hôtel du département  
(puis bus N°19 Direction Pierre de Coubertin : arrêt Lycée Léonard de Vinci)

Ou

- **Tramway ligne 1** Direction Mosson : arrêt Halles de la Paillade  
**Bus n°19** Direction Pierre de Coubertin : arrêt Lycée Léonard de Vinci

# «La Libération du territoire et le retour à la République»



Organisé par le ministère de l'Éducation nationale, l'Inspection académique de l'Hérault, le Comité d'organisation du concours national de la Résistance et de la Déportation, le Musée de la Résistance et de la Déportation de Castelnaud-le-Léz et le Conseil général de l'Hérault. Ouvert à toutes les classes des lycées d'enseignement général et technologique, des lycées professionnels et aux classes de 3e des collèges. De nombreux prix récompenseront les candidats (livres, voyage).

NF/Pn/C

n° 348

Le 12 Juillet 1944

- N O T E -

OBJET : L'Opinion et le ravitaillement  
SOURCE : Directe

- FRUITS ET LEGUMES -

Si sur le marché les apports en fruits sont abondants, il n'en est pas de même des légumes qui sont inexistantes à l'exception des tomates que l'on trouve en assez grande quantité.

Devant cet état de choses le ravitaillement familial se fait presque exclusivement à la propriété, en haricots, pommes de terre et à des prix supérieurs à la taxe. La population a ainsi la possibilité de se fournir en légumes que ne peut pas lui assurer le ravitaillement sur les marchés de la ville.

Les achats à la propriété effectués par des personnes de l'Aude et de l'Hérault sont toujours très importants et ils contribuent pour une grande part à augmenter le prix des produits et à les éloigner des marchés.

- PAIN -

La diminution de la ration de pain a profondément affecté la population. La première diminution, à compter du 1er Juillet de l'ordre du 1/3 environ s'est trouvée aggravée par une réduction nouvelle. Les rations ont subi depuis le lundi 10 une diminution de 50 % en prenant pour base les rations attribuées en Mai et Juin. Il est à craindre une nouvelle aggravation des restrictions en ce qui concerne cette denrée, les apports en farine panifiable risquant de se trouver considérablement réduits ou même supprimés par suite des difficultés d'acheminement vers les Pyrénées Orientales.

Les distributions de pâtes et de pommes de terre annoncées en compensation ont été accueillies avec satisfaction par la population qui regrette toutefois que la première ration de pâtes soit si peu importante : 250 gr. par personne.

- MATIERES GRASSES ET VIANDES -

La situation en matières grasses est tragique, seuls ceux qui ont pu se ravitailler au marché noir ont eu l'indispensable.

En ce qui concerne la viande la situation est également difficile et les doléances sont nombreuses.

Durant le mois de Mai à la ville de Perpignan ont été attribués 70523 Kg. de viande et durant le mois de Juin l'attribution s'est élevée à 35845 Kg. de viande.

Si l'on tient compte que Perpignan abriterait, selon les estimations des services du rationnement moins de 60.000 habitants la ration théorique de viande mensuelle par habitant se serait élevée à 1Kg.175 pour le mois de Mai et à 0kg.597 pour le mois de Juin.







## ETAT FRANÇAIS

## RÉGION DE MONTPELLIER

MONTPELLIER, LE 15 Décembre 1943

INTENDANCE DE POLICE

CABINET

N° 4867 Cab.

PREFECTURE REGIONALE

17 DEC. 1943

N° 5265

L'INTENDANT REGIONAL DE POLICE

à

Monsieur le PREFET REGIONAL  
- Cabinet -  
MONTPELLIER

OBJET : a/s de la distribution des tickets d'alimentation en Lozère.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les renseignements qui ont été recueillis dans les communes de FLORAC, POMPIDOU, BASSURELS, MOLEZOU, MOISSAC, GABRIAC et BARRE des Cévennes, concernant le mode de distribution et les moyens adoptés par les maires pour la sauvegarde des tickets d'alimentation qui leur sont mensuellement confiés.

Pour la ville de FLORAC, les titres sont perçus par le Maire qui les remet à un employé de la Mairie, chargé du service de la distribution. Ce dernier conserve les tickets chez lui et les apporte chaque jour pour la distribution, à laquelle assistent deux gendarmes, chargés de la surveillance. L'employé de Mairie, M. MARION, ne possède aucune arme pour sa défense, lors du transport des titres.

Pour la Ville de POMPIDOU, c'est le Secrétaire de Mairie, M. CONSTANT, qui prend possession mensuellement des tickets, étant le plus rapproché du bureau de poste. Il les remet ensuite au chef de la Brigade de Gendarmerie du Pompidou, qui délègue chaque jour deux gendarmes à la Mairie, pour surveillance, pendant la distribution.

Pour la Commune de BASSURELS, M. BAZALGETTE, Secrétaire de Mairie, retire chaque mois à l'agence postale de BASSURELS les titres d'alimentation. Il les enferme ensuite dans une armoire fermée à clef dans la Mairie, où il a son appartement à l'étage au-dessous. Deux gendarmes sont présents pendant la distribution. M. BAZALGETTE, autorisé à détenir une arme, est en possession de son fusil de chasse. Par contre, le facteur de BASSURELS, chargé de l'agence postale, n'est jamais armé lorsqu'il va chercher le courrier postal, trois fois par semaine, à FLORAC, et notamment les tickets d'alimentation de la commune de BASSURELS.

A MOLEZON, les titres sont retirés chaque mois au bureau de poste par le Maire, M. CABRIT, qui conserve les tickets chez lui et effectue la distribution à son domicile, assisté du Secrétaire de Mairie de STE-CROIX VALLEE FRANCAISE et d'une gendarme. Monsieur CABRIT a été autorisé à conserver son fusil de



GP/Bs/Fe  
-----  
N° 3686.

Le 10 AOUT 1944

N O T E

O B J E T: Conséquences des difficultés de ravitaillement en pain sur la situation des municipalités dans le secteur BEZIERS.st-PONS.

Source: Milieux intéressés.

Les nombreuses démissions de maires élus ou nommés dans l'ensemble de notre secteur sont motivées directement par les difficultés que rencontrent ces magistrats pour assurer le ravitaillement en pain de leurs administrés.

Dans leur ensemble tous s'élèvent contre la décision préfectorale qui leur a confié le soin de trouver dans les ressources locales en céréales (orge ...) le complément de farines pour assurer la fourniture de la ration normale de pain aux consommateurs.

En effet, si, en général les services du ravitaillement ont réussi à fournir environ un tiers de la farine nécessaire, dans la plupart des communes, les maires, de leur côté, se sont heurtés à toutes sortes de difficultés pour se procurer les céréales indispensables au complément lorsque les impositions ont été épuisées.

Les magistrats municipaux/<sup>se</sup> sont en effet, trouvés impuissants en face de l'égoïsme de certains ou de la pénurie véritable due à certaines circonstances (communes sinistrées ou ne récoltant pas de céréales).

La population ne comprend pas pourquoi les services du ravitaillement ne n'ont pas pris en main la réalisation pratique de l'appel aux ressources locales pour effectuer la cuisson du pain. Des contrôles et un nivellement des ressources par canton auraient de l'avis général, permis une plus juste solution de ce problème.

En raison des événements actuels, ces difficultés ont donné à beaucoup l'occasion de se retirer des affaires publiques et il est à craindre que si cet état de faits persiste, malgré la décision prise de la fourniture de 66% de la farine par le ravitaillement, de nouvelles démissions aient encore lieu.



MESSAGE TELEPHONE

par la Gendarmerie de l'HERAULT le 5/7/44  
à 14 heures 45

-----

1°/ Le 5 Juillet 1944 entre 13 et 14,  
MONTPELLIER a été bombardé par des  
vagues importantes d'avions inconnus.

Ont été particulièrement touchés :

Gare d'Arènes et les quartiers avoi-  
sinants.

2°/ Le 5 Juillet 1944 entre 13 et 14 heu-  
res, BEZIERS a été bombardé par  
des vagues importantes d'avions inconnus.

Ont été visés : la Gare et les Etabli-  
sements FOUGA.

Renseignements de premier jet :

Nombre des victimes et importance des  
dégats non encore connus.

-----

Le port de Sète a subi, ce matin, à  
partir de 9h50 et jusqu'à 10h.45, une attaque  
aérienne menée par une centaine de bombardiers.

Ceux-ci ont pris pour objectifs les  
voies de triage des gares de Sète-Ville et de  
Sète-Méditerranée, où de gros dégâts ont été  
enregistrés. Les constructions riveraines ont  
été aussi durement touchées.

On compte jusqu'ici trente-sept morts,  
dont un soldat allemand et cinquante blessés  
hospitalisés.



GP/MR/J1

Le 17 Juillet 1944

n°3820

- NOTE de RENSEIGNEMENTS -

OBJET : Chute d'un avion américain à CASTRIES.

On apprend qu'un bombardier américain, "LIBERATOR" bi-moteur, type A 5, portant le n°421, volant à rase mottes, s'est abattu vers 14h.30 dans la vigne appartenant à Mme Vve LAFFONT à 300 mètres sud du passage à niveau de la gare de CASTRIES.

Cet avion venait du côté de MAUGUIO et se dirigeait vers St GENIEZ-des-MOURGUES.

Parmi l'équipage 2 passagers seulement ont été retrouvés, l'un a été tué, l'autre a été fait prisonnier.

On doit signaler que l'alerte avait été donnée à 14h.10 et a pris fin à

V. 13h.50.

P.

I.

-:-:-:-



**Documents  
9, 10, 11**

Document 9 : ADH, 1000 W 325, dégâts causés par le bombardement de Valras-Plage, décembre 1944, fotogr.

Document 11 : CHRD (coll. partic.), dégâts causés par le bombardement de Sète, juin 1944, fotogr.

Document 10 : ADH, 1000 W 325, dégâts causés par le bombardement de Frontignan, décembre 1944, fotogr.



Valras-Plage



Frontignan



Sète



Gendarmerie Nationale

Légion du Languedoc

Compagnie de l'Hérault

Section de Lodève

N° 91/4

R A P P O R Tdu Lieutenant MANGIN, Commandant la Section  
de Gendarmerie de Lodèvesur l'attaque, par les troupes allemandes d'  
une bande de jeunes français réfugiés dans  
la montagne, près de ROSIS (Hérault).REFERENCE : Article 52 du Décret du 20 Mai 1903.DESTINATAIRES

- Chef du Gouvernement (2 ex.)
- Préfet Régional-Montpellier
- Préfet du Département
- Sous-Préfet à Béziers
- Colonel Inspecteur à Mar-  
seille
- Colonel Comdt. la Légion
- Chef d'Escadron, Comdt. la  
Compagnie
- Procureur de l'Etat Fran-  
çais à Béziers.

Le 10 Septembre 1943, à l'aube, 150 mili-  
taires des troupes allemandes d'opérations, ont  
attaqué, près de DOUCH, Commune de ROSIS (Hérault)  
une bande armée de jeunes gens français qui s'  
étaient réfugiés dans la montagne. - Deux d'entre  
eux ont été tués et quatre blessés.

L'opération s'est déroulée entre 7 heu-  
res et 11 heures, et peut être reconstituée de la  
façon suivante, selon le témoignage de quelques  
paysans et de militaires allemands ayant parti-  
cipé à l'opération.

Des jeunes gens s'étaient réfugiés dans  
le presbytère de l'Eglise de DOUCH-ROSI. - Ce presbytère était abandonné.  
Cet immeuble, auquel sont attenants l'église et le cimetière  
est situé à 3 kilomètres environ du village de ROSIS et à 1 kilomètre du  
hameau de DOUCH, et à 200 mètres du chemin qui réunit ces deux agglomérations.  
Il est distant de la brigade de Gendarmerie de ST. GERVAIS,  
de 13 kilomètres, et se trouve dans la montagne. - La population totale de ces  
deux agglomérations, est de 50 habitants.

Des troupes allemandes sont arrivées vers 7 heures, venant  
de deux directions différentes. - Elles étaient armées d'armes automatiques  
(un grand nombre de douilles ont été retrouvées), de grenades à main (man-  
ches de bois découverts) de mortiers de campagne (traces laissées sur le sol  
et de canons qui devaient être laissés en réserve à 5 kilomètres des lieux.

Le refuge des jeunes gens a été attaqué vers 7 h. 30. - Une  
fusillade s'en est suivie ; elle aurait duré plus d'une heure, selon le té-  
moignage des habitants du hameau de DOUCH, dans lequel, les soldats allemands  
ont, par la suite, opéré une minutieuse perquisition.

Un certain nombre de ces jeunes gens aurait réussi à s'en-  
fuir, une trentaine environ. - Quatre ont été blessés et emmenés par les véhi-  
cules allemands. - Ces renseignements ont été fournis par un sous-officier al-  
lemand ayant participé à l'opération, au Capitaine Commandant la Section de  
Gendarmerie de Béziers, qui s'était rendu à l'Hôpital de cette ville, où les  
blessés avaient été conduits.

L'identité des blessés est la suivante /

HELL, Victor, Compagnie Maritime de TOULON.

FIVES, Jacques, 80, rue de Villarel - TOULOUSE

GUYAUX, Edmond, 52, Cité de Madrid - TOULOUSE

VASSEUR, André, chez Mme BERNAY, rue des Soufflets à RUE (Somme).

Ces blessés ont été transportés, le 10 Septembre dans l'a-  
près midi, à PERPIGNAN.

Les deux morts avaient été laissés sur place. - Ils avaient  
été mitraillés par les pièces allemandes, à 300 mètres de leur refuge, alors

1000 W 299

qu'ils essayaient de gravir la montagne.

L'identité de ces victimes n'a pu être relevée ; les cadavres ayant été vraisemblablement fouillés par les troupes allemandes.

Les constatations ont été faites par un membre de la Délégation Spéciale de ROSIS, représentant le Maire, absent, par le Secrétaire de Mairie, et par un docteur de ST.GERVAIS.-Le permis d'inhumer a été délivré.

La municipalité de ROSIS fera procéder aux obsèques des victimes, le dimanche 12 Septembre.

Les troupes allemandes ont eu des blessés, mais leur nombre n'est pas connu.-On ignore s'il y a eu des morts.

Le presbytère, refuge des jeunes gens, a été incendié, sans doute par les intéressés eux-mêmes, avant leur fuite dans la montagne (témoignage recueilli par le Capitaine Commandant la Section de Béziers, auprès du sous-officier allemand).

Aucun indice n'a pu être recueilli sur les lieux, permettant d'identifier l'un quelconque des hommes faisant partie de cette bande armée.-Rien ne permet, non plus, de déterminer s'il s'agit de résistants au Service du Travail Obligatoire.-L'âge des victimes n'a pu être déterminé.

A noter qu'il a été découvert une brochette de 6 décorations françaises, dont la Légion d'Honneur.

Cette troupe était armée, comme le prouvent certains emplacements de tir que les hommes avaient aménagé pour défendre leur refuge, et certaines douilles de fusil qui ont été trouvées.

Il semble que ces jeunes gens venaient seulement d'arriver dans la région.-En effet, la Gendarmerie de ST.GERVAIS, n'avait pas encore été avisée de leur passage, ni de leur séjour.

Toutefois, le 9 Septembre, vers 14 heures, le M.d.L. Chef Commandant pvt. la brigade, avait entendu murmurer que des jeunes gens se disant en camping, étaient arrivés dans la montagne.

Après en avoir avisé son Commandant de Section, il avait été convenu que des renseignements complémentaires seraient recherchés le soir même, à la suite de la prise.

troupes a

de BEZIER

par les s

rie de l'

sans de l'

tuellement

sitées, ma

supposée,

ivées es



N° 360/3.

dant la Compagnie de Gendarmerie de l'Hérault,

de DOUCH

ne, et qu'

seraient

d, par les

e Mobile

prévenus

en arme-

s de pay-

uver, éven-

t été vi-

ant été

ées.

A, Comman-

MONTPELLIER

JUILLET 1944

INTENDANCE DU  
MONTIEN DE L'ORDREI - OBSERVATIONS d'ORDRE GENERAL -

La physionomie générale de la Région de MONTPELLIER, pendant le mois de Juillet, peut se caractériser de la façon suivante :

- Stabilisation dans les départements de la LOZERE et de l'AVEYRON, ainsi que diminution des attentats dans ces mêmes départements.-
- Recrudescence des principaux foyers d'agitation et augmentation très sensible du nombre des attentats et sabotages dans les trois départements côtiers de l'HERAULT, de l'AUDE, et des PYRENEES-ORIENTALES.

Le département de l'AVEYRON, exception faite du secteur de RODEZ et de MILLAU, est soumis au contrôle quasi absolu des divers maquis.

Il est seulement à noter quelques engagements locaux entre les forces dissidentes et les troupes d'opérations. Toutefois, aucune tentative de nettoyage conséquente n'a été entreprise par les Autorités Allemandes dans ce département.

Le département de la LOZERE présente la même analogie que le précédent. Toute la partie Nord est contrôlée par les maquis les plus divers, ainsi que la région est et sud, jusqu'à la limite du département de l'Aveyron.

Quelques vols et attentats sont à noter, en particulier dans la région sud-est du département.

Dans le département de l'HERAULT, on note une aggravation certaine de la situation par rapport au mois dernier.

Deux foyers principaux d'agitation :

- l'un situé dans la partie nord-est du département, dans la région de GANGES, où un maquis de francs-tireurs partisans procède à de fréquentes incursions vers le sud, menaçant la région immédiatement au nord de MONTPELLIER,
- l'autre dans la région de ST-GERVAIS-sur-MARE, LUNAS, JONCELS et CEILHES. L'activité du maquis situé dans cette région se caractérise plus particulièrement par de nombreux sabotages de la voie ferrée BEZIERS-MILLAU.

Un autre centre d'agitation se place dans le secteur nord de ST-PONS et LA SALVETAT.

Dans le reste du département, un calme relatif règne. Quelques attentats isolés sont à signaler, en particulier dans la région de CLERMONT-l'HERAULT.

.../...



G.P./Mr/R.

N° 3260<sup>th</sup>

Le 20 Juin 1944.

NOTE DE RENSEIGNEMENTS

-----  
OBJET : Présence d'un "maquis" dans  
la région de GANGES.

SOURCE : Directe

A 6 kilomètres de la com-  
mune de GANGES, stationne actuellement  
un groupe d'individus faisant partie  
du "maquis" "Bir Hakeim".

Leur nombre, même approxi-  
matif, n'a pu être fourni. Ils pa-  
raissent assez nombreux, portent pour  
la plupart des vêtements civils et  
sont très bien armés.

Ils sont commandés par un  
homme âgé de 45 à 48 ans, d'allure  
sympathique, portant une vareuse d'of-  
ficier et les galons de commandant.

L'emplacement exact par  
rapport à GANGES n'est pas encore con-  
nu.

Une personne qui a passé  
quelques heures, parmi eux va être  
recherchée et entendue.

Tous renseignements complé-  
mentaires seront transmis par la suite.



CAPITAINE DE MARNE  
CHEF MAQUIS BIRHAKIM  
Tué par les BOCHES.



GP/MR/C.

Le 14 Juillet 1944

n° 3774

- NOTE de RENSEIGNEMENTS -  
-----

O B J E T : Manifestation à LODEVÉ et à GANGES.

Ce matin, entre 11 et 12 heures, une manifestation groupant un assez grand nombre d'habitants de LODEVÉ a eu lieu, au chant de la MARSEILLAISE, devant le Monument aux Morts, la Mairie et la Sous-Préfecture.

Il convient de signaler que dans cette ville, au cours de la nuit du 13 au 14, un certain nombre de tracts émanant du Parti Communiste avait été diffusé. Ces tracts sont de trois sortes et sont les mêmes que ceux précédemment distribués à MONTPELLIER. Le premier lance un appel aux Cheminots pour la grève générale, le deuxième a trait à la ration de pain et invite la population à manifester à ce sujet, le troisième est spécial à la journée du 14 juillet et à la libération.

A GANGES, une manifestation a eu lieu au Monument aux Morts aujourd'hui aux environs de 11 heures.

Un groupe de Gangeois s'est rendu au Monument aux Morts et y a déposé des gerbes et a chanté la MARSEILLAISE.

Ces manifestations n'ont donné lieu, tant à LODEVÉ qu'à GANGES à aucun incident.



GP/RG/Ba

NOTE DE RENSEIGNEMENTS

R.G. BEZIERS communiquent :

A ST CHINIAN, une gerbe avec Croix de Lorraine a été déposée sur le Monument aux Morts dans la nuit du 13/14. Elle est faite de buis et de roses naturelles avec des banderolles tricolores portant l'inscription : "Par ordre du G1 DE GAULLE, pour la 4° République, nous sommes Citoyens".

Cette gerbe a été enlevée par des Miliciens de la commune vers 6 H.30 ce matin.

A CAUX, quelques drapeaux tricolores ont été placés sur le toit de l'église; ils ont été enlevés dans la matinée. Des inscriptions au goudron : "République Française" ont été faites devant la Mairie.

LUNAS : Toujours sans nouvelles à cause de la rupture des communications téléphoniques.

LE 14 JUILLET 1944.

II° MANIFESTATIONS:

I°) A LA SALVETAT: Le 14 juillet 1944, à 10 heures, une dizaine de véhicules automobiles, chargés de troupes de la résistance, fortement armés, sont arrivés à La Salvetat.

Après avoir défilé en ville, ils se sont arrêtés devant le monument aux morts; deux jeunes filles venues avec eux, ont déposé des gerbes de fleurs au pied du monument pendant que la troupe présentait les armes.

Un Lieutenant a fait un discours s'adressant particulièrement aux trafiquants de marché noir.

Après avoir chanté l'hymne national, ces troupes sont réparties en direction du Tarn, par route N°607.

Dans la soirée du même jour, vers 23 heures, un feu de joie a été allumé sur la place du monument aux morts. La foule environ 600 personnes a chanté la Marseillaise.

A 23 heures 30, la ville avait retrouvé son calme habituel







H.R.

NOTE DE RENSEIGNEMENTS N° 62

-:-:-:-:-

OBJET : A/S de l'invasion de la France.

Dans les milieux gaullistes on propage le bruit selon lequel le Général de LATTRE de TASSIGNY se verrait confier le commandement de l'Armée française d'invasion.

D'après ces milieux, cette armée serait forte de 300.000 hommes environ.

Elle débarquerait aux environs de MARSEILLE et remonterait la Vallée du Rhône afin de faire sa jonction avec des forces angloaméricaines venant du NORD.

Montpellier, le 14.I.44.

GP/MR/C.

Le 28 Juillet 1944

n°4043

X - NOTE DE RENSEIGNEMENTS -  
-----

OBJET : a/s de l'ex-Général de LATTRE de TASSIGNY.

SOURCE : Milieux militaires.

Au Cercle Militaire où mangent de nombreux Officiers d'active en congé d'armistice et leur famille, le bruit court avec insistance que l'ex-Général de LATTRE-de-TASSIGNY se trouverait actuellement dans la région où il aurait pris la tête de forces très importantes du maquis.



# **MONTPELLIERAINS !**

**Mercredi 23 Août**

**Vous êtes convoqués  
à 16 heures devant la  
Préfecture pour installer  
le nouveau pouvoir civil  
et la nouvelle Municipalité.**

**Le Commissaire de la République du Languedoc-Roussillon.  
Le Comité Régional de Libération du Languedoc-Roussillon.  
Le Comité Départemental de Libération de l'Hérault.**







**Documents  
25, 26**

Document 25 : ADH, 220 J non coté, les volontaires des Forces françaises de l'intérieur (FFI) posant sur le char « le libérateur » à Béziers, fin août 1944, photogr.

Document 26 : ADH, 220 J non coté, volontaires des Forces françaises de l'intérieur à Béziers, 22 août 1944, photogr.





**Document 27**

ADH, BRA 5258, la foule en liesse juchée sur la statue des « Trois grâces » à Montpellier in Jules Véran, La libération de Montpellier, août 1944, Montpellier, A. Quillet, 1945



Juchés sur la statue des « Trois Grâces », les Montpelliérains acclament les premières unités Françaises entrant à Montpellier.  
N° P. 110 H. T.

*Photo G. Marchal*





Colonel CARREL



L<sup>t</sup>-Colonel LEROY



L<sup>t</sup>-Colonel ARSAC



Jacques BOUNIN



L<sup>t</sup>-Colonel MÉAR



Pierre WEISS



Commandant QUARANTE



Émile MARTIN

LES GRANDES FIGURES DE LA LIBÉRATION  
DE MONTPELLIER

N<sup>o</sup>P. 101 H. T.





M. JEAN BENE

COMITE DEPARTEMENTAL DE LIBERATION.

SEANCE DU 24 AOUT 1944.

L'an Mil neuf cent quarante quatre et le 24 AOUT, à 14 Heures, 30 les membres composant le COMITE DEPARTEMENTAL DE LA LIBERATION se sont réunis à MONTPELLIER, à la Préfecture de l'HERAULT dans la salle du Conseil Général pour la séance solennelle d'inauguration.

Etaient présents :

- M. le Préfet
- M. BENE Président du C.D.L.
- Mlle ATNER, Docteur en Médecine
- M. BOUYE, représentant des intellectuels
- M. TRICOU, M.N.L.
- M. BESSEDE, P.S.
- M. CHAINE, C.G.T.
- M. GAUTIER, F.N.
- M. BELMONT, F.U.J.P.
- M. VILLOIS, P.C.

Monsieur le Président adresse ses souhaits de bienvenue aux membres du Comité et se réjouit de les voir continuer les fonctions dont ils assument depuis longtemps les risques et la charge.

Il s'excuse de ne pas avoir provoqué plus tôt cette réunion plénière que seules des raisons de sécurité ont empêché.

En terminant M. le Président exprime sa joie de voir réunis autour de lui ceux qui ont combattu et travaillé pour la libération avec l'idéal de refaire une FRANCE qui soit unie et Républicaine.

M. le Préfet informe le Comité que M. l'Intendant de Police vient de mettre la main sur des archives de Police Régionale qui peuvent être d'une extrême utilité.

M. l'Intendant de Police dans un but d'information complète pour le Comité, demande qu'une Commission de 5 membres soit désignée pour effectuer le dépouillement de ces documents.

Le Comité après avoir entendu M. le Préfet, nomme une Commission. Sont désignés les 5 membres représentant les mouvements constituant le noyau actif.



**Lundi 21 août.** — Je m'installe au matin dans un appartement, 3, rue de l'Aiguillerie, gardant près de moi le C. R. L. et le C. D. L. et M. André WEISS. Je convoque tout à tour les chefs de service régionaux et départementaux, cherchant d'abord à rétablir les liaisons téléphoniques. J'intime par écrit à la « Municipalité » RIMBAUD de rester en fonctions jusqu'à nouvel ordre.

Je fais imprimer en allemand, sous le titre « *L'Enfer de la Vallée du Rhône* » des tracts destinés à démoraliser la Wehrmacht et lui conseillant de rejoindre le « *Maquis allemand de Lodève* ».

COSTES est abattu par les Allemands en distribuant des tracts et succombe. Premier héros de la libération de Montpellier.

Je charge M. GITARD, Secrétaire général à la Police (que je viens de nommer) d'arrêter MM. REBOULLEAU, MICHEL et HORNUS ce qui sera fait mardi le 22.

Les Milices Patriotiques s'arment avec des armes prises aux Allemands (sous les ordres de Rives et Planès).

L'ordre de grève est unanimement suivi. Nous avons la situation bien en mains.

**Mardi 22 août.** — Réunion du C. D. L. M. WEISS s'installe à la Préfecture.

**Mercredi 23 août.** — Les derniers chars allemands traversent la ville, je fais poser des affiches convoquant la population à 16 heures à la Préfecture, et je prononce au balcon une allocution. Je présente la nouvelle municipalité de Montpellier, avec à la tête M. MARTIN.

**Jedi 24 août.** — Les colonnes allemandes nombreuses sont signalées en Direction de Montpellier. En accord avec M. ROUBAUD, Président du Comité Régional de Libération, je déclarerai Montpellier ville ouverte si ces colonnes se dirigent effectivement vers la ville. Je prends le commandement de la défense de Montpellier et je nomme

— QUARANTE, chef F. F. I.

— ARSAC, Major de la garnison sous les ordres de QUARANTE.

— Le Lieutenant-Colonel MÉARD, commandant des troupes malgaches.

Pour me renseigner sur les mouvements de l'ennemi, je fais poster sur toutes les routes aboutissant à Montpellier, à 2 km. environ de la ville, des Milices Patriotiques commandées par un officier avec un interprète qui nous donneront des indications sur les intentions des Allemands. Ces petits postes ont pour ordre de ne pas engager de combat si les Allemands se présentent nombreux et au contraire d'ouvrir le feu s'il s'agit d'isolés.

Tous les hommes armés se portent à Montferrier. J'y envoie 3 canons de 75 retrouvés à la Citadelle. Ils seront utilisés dans le tir à vue (faute d'appareils de pointage) et démoliront les mitrailleuses lourdes en possession de l'ennemi.

Après leur victoire, je félicite avec le C. D. L. les vaillants combattants de Montferrier.

**Dimanche 27 août.** — Je vois arriver le Colonel CARREL, le Lieutenant Colonel LEROY à la tête des F. F. I.

Nous tenons une réunion que je préside à la Préfecture dans la Salle du Conseil Général.

M. D'ASTIER DE LA VIGERIE, Ministre de l'Intérieur, arrive dans la nuit vers 23 h. à la Préfecture. Il m'installera officiellement le lendemain face à la population de Montpellier qui lui fera une ovation chaleureuse.

Jacques BOUNIN,

(alias MAIGRET, NOEL, BONNET, BEAULIEU, etc.)

Député des Alpes-Maritimes  
Commissaire de la République  
pour le Languedoc-Roussillon

## DISCOURS du Commissaire de la République

Patriotes de Montpellier, Les nouvelles sensationnelles se succèdent. Les noms des villes libérées chantent la gloire de la France.

Hier soir, à l'improviste, j'ai vu surgir notre camarade de lutte Emmanuel d'Astier, commissaire à l'Intérieur ; je l'appellerai mieux Bernard, son nom de guerre, Bernard, qui, le premier, en juillet 1940, pensa et créa un mouvement de résistance : ce furent ensuite : les M. U. R., les allers et retours entre la France, Londres et New-York, où il apportait l'esprit et le souffle de la France dressée contre ses oppresseurs. Ensuite son accession au Gouvernement de la République ; et nous eûmes la joie de l'entendre à la radio : « Allô ! ici Bernard ! », et, depuis, il a agi comme un camarade présent parmi nous.

C'est Emmanuel d'Astier

qui a contribué à obtenir des Anglo-Saxons les armes avec lesquelles les patriotes ont pu attaquer l'ennemi et, en libérant le sol de la Patrie, gagner l'indépendance de la France. La France métropolitaine est ainsi réunie avec l'Empire français que le général de Gaulle a su lui conserver.

Montpellier a la joie et l'honneur d'accueillir dans les régions libérées par les seules F. F. I., le premier représentant du Gouvernement de la République. Un ministre de la République va vous parler. Avons-nous assez attendu cette heure où nous entendrions en France libre une libre voix française !

Quand vos acclamations monteront vers lui, elles monteront vers sa personne et, à travers elle, elles iront au général de Gaulle, qui incarne la grandeur de la France.

« LIRE LA SUITE EN 2<sup>e</sup> PAGE »



Jacques Bounin

MESDAMES, MESDEMOISELLES, MES ENFANTS,

Votre Directrice a eu l'aimable attention de m'inviter à participer à cette cérémonie de rentrée des classes. C'est avec empressement que j'ai répondu à cet appel.

Je viens en effet goûter ici un plaisir égoïste. Tout d'abord celui de me trouver en votre charmante compagnie et ensuite celui de me retremper dans cette atmosphère de rentrée des classes pleine pour moi de souvenirs émouvants. Ce jour ne doit pas seulement j'en suis sûr représenter pour vous la fin des vacances, la reprise du travail et de toutes ses obligations, mais il ramène aussi la joie de se retrouver entre camarades et de renouer ces amitiés, qui se forment sur les bancs des Lycées et qui demeurent toute la vie les plus solides et les plus réconfortantes.

S'il laisse bien souvent le regret de voir se terminer les journées ensoleillées des vacances, il apporte aussi cette joyeuse émulation qui emplit l'atmosphère des Lycées, et le plaisir de ressentir devant la tâche accomplie.

Cette rentrée des Classes d'OCTOBRE 1944 est semblable à toutes celles qui l'ont précédée et à toutes celles qui la suivront. Elle est bien plus émouvante cependant, c'est la rentrée des classes de la Libération, dans une France qui s'est débarrassée de ses oppresseurs, dans une France libre et Victorieuse.

Cette victoire si vous n'avez pu y participer par les armes, je sais que dans la mesure de vos forces vous l'avez facilité ne serait-ce qu'en accomplissant chaque jour avec courage

votre tâche de Lycéennes Françaises.

Aujourd'hui où, pour refaire notre Patrie aussi belle et aussi grande qu'avant la trahison et l'occupation, nous avons besoin de chaque français et de chaque françaises, nous pouvons j'en suis sûr, compter sur chacune de vous.

On vous l'a déjà dit vous êtes l'avenir de la France . Elle a besoin des élites qui se forment dans ses Etablissements scolaires. En travaillant courageusement, en accomplissant chaque jour votre tâche vous connaîtrez non seulement cette joie que donne le travail bien fait, mais encore l'immense orgueil de servir la France.



## MOUVEMENT DE LIBÉRATION NATIONALE

16, BOULEVARD VICTOR-HUGO — MONTPELLIER (HÉRAULT)

TÉLÉPHONE 69.85 MONTPELLIER

RAPPORT DE M.E. BOUVIER, DÉLEGUÉ PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF RÉGIONAL DU M.L.N., A MONSIEUR LE MINISTRE DE L'INFORMATION SUR LA CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DU JOURNAL "MIDI-LIBRE".

### HISTORIQUE DE LA QUESTION

Le quotidien régional "Midi-Libre" a été créé en fait fin août 1944 par le Directoire régional de Libération, dès la prise de possession de l'immeuble et du matériel d'imprimerie du journal "L'Eclair de Montpellier" avec la constitution immédiate d'une équipe de journalistes résistants chargés de le rédiger. A la tête de cette équipe se sont trouvés placés dès le premier jour M.M. A. Labin (Bellen), désigné par ledit Directoire en tant que représentant du M.L.N., Bujon, rédacteur en chef, De Varenne, secrétaire de la rédaction, et divers collaborateurs, tous encore en fonctions.

Cette situation de fait a été régularisée par deux arrêtés de M. le Commissaire de la République, l'un réquisitionnant les locaux, le matériel et les stocks de la Société "L'Eclair", l'autre désignant M. Bellen comme gérant du Midi-Libre, en tant que représentant du M.L.N. - Simultanément une mesure analogue était prise en ce qui concerne le second quotidien régional, "Le Petit Méridional", affecté sous le titre "La Voix de la Patrie" à M. Marden en tant que représentant du F.N. -

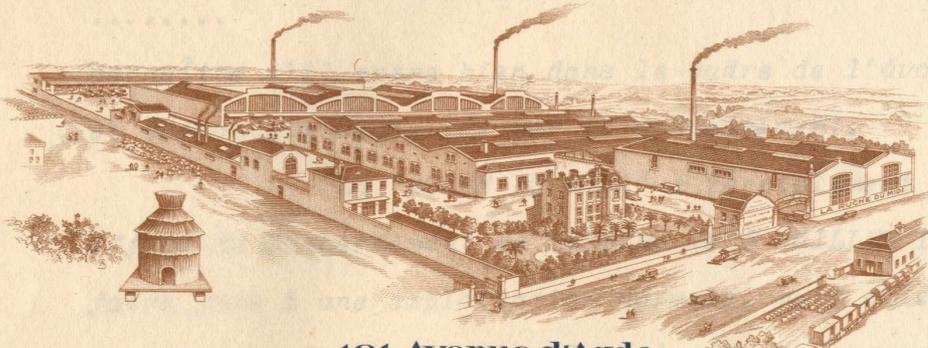


# La Ruche du Midi

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 4.000.000 DE FR.S. ENTIÈREMENT VERSÉ

TÉLÉPHONE  
26-14  
26-15

Reg. du Commerce  
B.115



Adresse Télégr:  
RUCHE DU MIDI-BÉZIERS

Chèques Postaux  
474 - MONTPELLIER

101, Avenue d'Agde  
BÉZIERS

Sous couvert de Monsieur le  
Sous-Préfet de BEZIERS le 4 NOVEMBRE 1944

Monsieur le Préfet  
de l'HERAULT

MONTPELLIER

Monsieur le Préfet,

Désireux d'adhérer au mouvement de progrès social qui a accompagné la Libération de notre territoire, le Comité de Libération de notre Entreprise et la Direction ont recherché un moyen légal et pratique de faire participer le Personnel, non seulement à la gestion des affaires mais aussi aux résultats bénéficiaires qu'elles peuvent donner.

Le programme que je me propose de réaliser à déjà reçu un avis favorable,

de Monsieur le Sous-Préfet de BEZIERS,

du Comité de Libération de la Ville de BEZIERS

de la Chambre de Commerce de BEZIERS

du Comité de Libération de la RUCHE DU MIDI

.....  
connaître s'il entre bien dans le cadre de l'évolution sociale et économique souhaitée par le Gouvernement.

La "RUCHE DU MIDI" a terriblement souffert des effets du bombardement de BEZIERS le 5 JUILLET 1944 ; elle doit faire face à une exploitation normale, mais elle doit aussi panser ses blessures, et malgré le large concours que lui apportera l'Etat, ce sera pour elle une charge écrasante.

Il est apparu, tant au Comité de Libération d'Entreprise qu'aux Dirigeants de la "RUCHE DU MIDI" que le Personnel n'avait pas à participer à cette charge et que, pour qu'il accepte de s'intéresser à la vie économique de notre affaire, il fallait le dégager de préoccupations exclusivement financières et ne l'associer qu'à une exploitation commerciale saine pouvant donner des résultats immédiats.

En plein accord avec le Comité de Libération, je me propose de créer une Société Fermière d'exploitation qui sera dégagée du lourd fardeau des immobilisations.

Pour que le Personnel participe très étroitement à la gestion et aux résultats, cette Société sera constituée sous la forme ANONYME A PARTICIPATION OUVRIERE, suivant les modalités prévues par la loi du 26 Avril 1917 (article 72 et suivants de la loi du 24 Juillet 1867).

EPURATION- ARRESTATIONS- COUR MARTIALE - Sont arrêtés de 350 à 360 hommes de 50 à 60 femmes, quelques uns seront relâchés, ils ont été arrêtés par la police elle-même, ainsi que 200 miliciens quine sont pas tous de Montpellier. Il faudra faire des enquêtes sur eux.

Les femmes qui ont couché avec des allemands seront passées au service de la prostitution. Elles seront tondues et mises en carte.

Les arrestations ne font que commencer. Il existe un comité qui nous a signalé un certain nombre de traîtres. Seront aussi arrêtés tous ceux qui se sont enrichis par le commerce avec les allemands. Contre eux sera employé l'expression "indignité nationale". La question des arrestations pose en même temps celle des prisons.

Le Procureur de la République HUGON déclare que la prison de Montpellier est surpeuplée, la prison de Béziers ayant été réquisitionnée par les allemands les prisonniers avaient été dirigés sur Montpellier. Il faut donc rétablir le plus tôt possible la prison de Béziers, ainsi que le personnel. Mais il se pose alors la question des transports. Il y a le matériel à transporter et à réinstaller; puis transférer les détenus.

Montpellier, pour une capacité de 150 sont emprisonnés 210 hommes  
" " " 25 " emprisonnées 72 femmes



*Voici comment on châtie les tristes créatures qui se sont compromises avec la soldatesque nazie : leur crâne rasé, barbouillé de croix gammées, porte la marque de leur infâmie !...*

(Pho'o « Midi Libre »)





La première Cour Martiale (pendant le réquisitoire).  
Les juges sont des combattants du Maquis. N° P. 118 H. T.

V  
Lieutenant  
Mehu

IV  
Comdt  
Quarante

III  
Lt-Colonel  
Leroy  
Président

II  
Capitaine  
Roland

I  
Comdt  
Planès



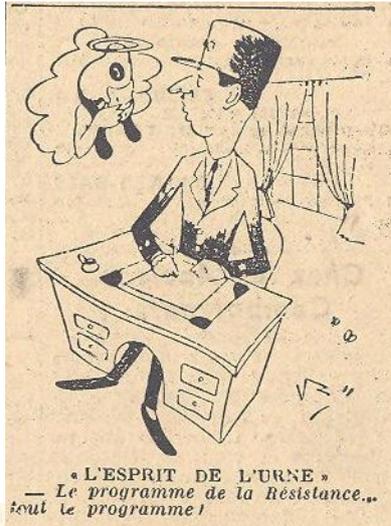
La première Cour Martiale. - Les accusés et leurs défenseurs.

N° P. 119 H. T.

I  
Le Préfet  
milicien  
Reboulleau

II  
Cordier  
chef  
milicien

III  
Hornus  
Intendant  
de Police



X M 3/B.

Le 15 OCTOBRE 45.

N<sup>o</sup> 3463 leurs intérêts matériels et la vie digne à laquelle ils ont droit.

NOTE D'INFORMATION

-:-:-

Dans le grand désarroi des hommes et des choses, dit-il, le parti Socialiste offre aux républicains sincères une doctrine et un programme Source: Indirecte efficace.

Valeur de la source: bonne vi attentivement les deux exposés et a appaandi les deux orateurs.

Une réunion de propagande socialiste a eu lieu à St-PONS à l'occasion du référendum et des élections législatives. Au cours de cette réunion, les divers orateurs ont indiqué les doctrine et le programme du parti et les raisons pour lesquelles les partis marxiste préconise la réponse "OUI" aux deux questions du référendum.

D.P. (5)  
P. (1)  
S.P. (1)

Une réunion du parti S.F.I.O. a eu lieu au théâtre de St-PONS. Au cours de cette réunion et devant une assistance nombreuse devers orateurs ont pris la parole.

Le président de cette manifestation, M. SARRÉ, délégué fédéral du parti socialiste, a présenté la liste des candidats socialistes, aux futures élections législatives.

Mme LAISSAC, propagandiste et candidate a rappelé les liens qui l'attachent au à St-Pons. Elle s'est adressée ensuite particulièrement aux femmes et a expliqué les raisons pour lesquelles le plus grand nombre d'entre elles doivent accorder leur confiance au parti Socialiste, celui qui le premier a réclamé pour les femmes l'égalité des droits politiques et qui s'attache aujourd'hui à les instruire et à les libérer de toutes les servitudes.

En terminant, elle a montré quel rôle de premier plan les femmes doivent jouer dans la rénovation politique et morale de la France.

M. Jules MOCH, leader du parti Socialiste lui a succédé. L'orateur a brossé le programme de son parti et a présenté les solutions que les Socialistes proposent pour résoudre les difficultés au milieu desquelles se débat la France meurtrie et ravagé par la guerre-

Il a étudié successivement les réformes politiques économiques et sociales qui permettront à notre pays de reprendre sa place parmi les grandes nations.



## AU CAMP DE DACHAU

# Les cadavres s'amoncelaient dans les lavabos

nous dit Vincent Badie, de retour dans sa famille

C'est au milieu d'une foule d'amis que nous retrouvons, après 18 mois d'absence, notre ami Vincent Badie, rapatrié du camp de Dachau.

Une énergique poignée de mains, une cordiale accolade et nous voici écoutant le récit de sa captivité.

Vincent Badie est un peu amaigri, il porte encore l'uniforme de bagnard, qui fut le sien pendant son séjour au camp avec le N. matricule 74.294 F.

« Arrêté le 25 novembre 1943, je fus interrogé 3 jours et 3 nuits à la villa des Rosiers où je restais 20 jours

« On me reprochait de faire partie de la Résistance et de faciliter le départ en sous-marins des patriotes qui voulaient gagner l'Espagne ou l'Angleterre.

« Puis, menottes aux mains, enchaîné avec un instituteur de Limoux, nous fûmes dirigés sur Compiègne ; de tout le parcours, nuit et jour, nous restâmes ainsi attachés.

« Je réussis à esquiver le premier convoi, mais un beau matin ce fut l'embarquement pour l'Allemagne, 100 par wagons. »

Arrivée au camp ; passage au block de quarantaine, dont le chef, une sinistre brute, ne ménageait pas les mauvais traitements aux malheureux déportés.

Tout leur fut enlevé. Vincent Badie réussit à sauver son alliance en la mettant dans sa bouche, puis en l'enterrant

### DU TRAVAIL DE BAGNARD

Avec trois autres Français, le député de l'Hérault fut affecté à un commando dans une ferme de S.S. où ils accomplissaient la besogne d'ouvriers agricoles

— Et la nourriture ?

— Le matin un peu de tizane ; à midi un peu de soupe (?), de carottes ou de rutabaga.

Le soir un morceau de pain qui devenait de plus en plus petit au fur et à mesure que les restrictions se faisaient davantage sévères en Allemagne.

Grâce à un Alsacien Vincent Badie fut ensuite affecté à la fabrication des paniers en osier.

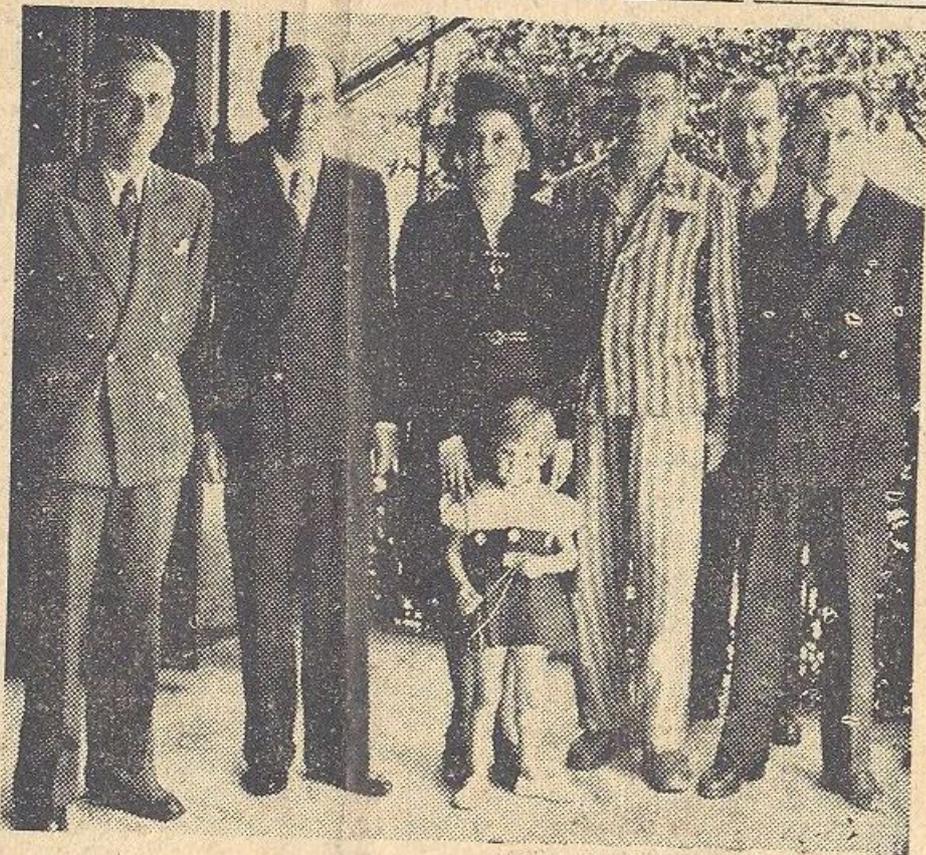
Mais les Alliés avançaient.

Un samedi, le drapeau blanc fut hissé sur le camp. C'était une ruse des Boches qui espéraient que les prisonniers se révolteraient : mitrailleuses et mitraillettes étaient prêtes à réprimer tout mouvement prématuré.

Mais le dimanche, les Américains étaient là : tous les gardiens S. S. furent tués : c'était la délivrance...

Hélas, pas pour tous !

(LIRE LA SUITE EN 2e PAGE)



M. Vincent Badie et Mme avec leur fille adoptive, photographies entre MM. Bounin, Commissaire de la République et Weiss, Préfet de l'Hérault. On reconnaît encore MM. Justin, Secrétaire général, et Belaman, chef de cabinet.

I. P. 207 H. T.

... commando, les troupes américaines ont pénétré dans le centre de la capitale

## Cinq cent mille bombes incendiaires sur Nagoya

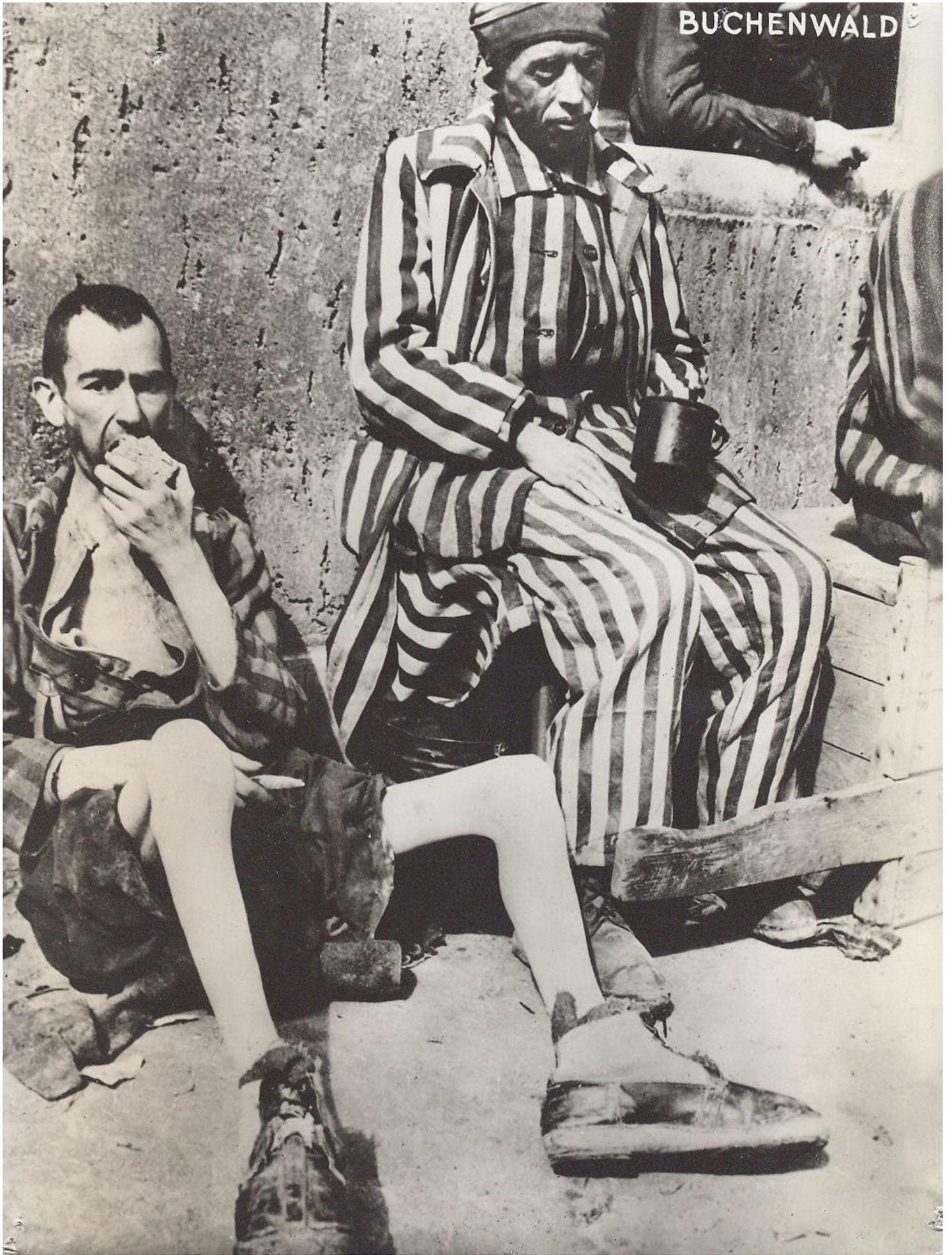
Washington. — Le communiqué allié précise que 500.000 bombes incendiaires ont été déversées sur Nagoya, au cours du dernier bombardement. Le communiqué ajoute que les résultats ont été excellents. La résistance ennemie a été faible. Deux appareils alliés, sur 500 engagés, ne sont pas rentrés

## La France reconnue grande puissance

San Francisco. — Sur proposition du Canada, la France vient d'être reconnue comme membre permanent du Conseil de Sécurité.

La France devient ainsi officiellement l'une des cinq grandes puissances.

BUCHENWALD



REGION du LANGUEDOC-ROUSSILLON

TÉLÉGRAMME OFFICIEL

Date et  
heure d'arrivée

PRÉFECTURE de l'HÉRAULT

CABINET

EXTREME URGENT MINISTRE INTERIEUR  
PARIS A PREFETS FRANCE.

OFF DD CRE DE PARIS 01489244 I36/I32 21 0130  
CIRCULAIRE NR 102

Primo = Général de GAULLE a informé aujourd'hui Conseil Ministres de sa décision définitive d'adresser MARDI PROCHAIN au Président Assemblée Constituante sa démission de Président Gouvernement Provisoire République STOP Vous considèrerez cette nouvelle comme confidentielle jusqu'à MARDI 15 H 30.

Secundo = Vous m'adresserez aussi fréquemment que cela sera nécessaire par télégramme chiffre ou par téléphone informations précises et objectives sur accueil réservé à cette décision par divers éléments population.

T.S.V.P.....

N° Cabinet Départemental

Copie conforme transmise pour exécution à

Vu:  
Le Préfet

Vu:  
Le Secrétaire Général

Montpellier, le 21 Janvier 1946.  
p<sup>r</sup> LE PRÉFET  
Le Chef de Cabinet



**Documents  
45, 46**

Document 45 : ADH, 103 J 39, monument érigé en janvier 1951 en l'honneur de Jean Moulin, photogr.

Document 46 : monument érigé en l'honneur du maquis Bir Hakeim, à Mourèze en 1984





- **Direction départementale des services de l'Éducation nationale de l'Hérault**

31 rue de l'Université  
CS 39004  
34064 Montpellier cedex 2  
Tél : 04 67 91 47 00

**Contact** : M Ayraud

Service commun vie scolaire 2 DEETAC (Direction des élèves, des établissements et de la Contractualisation)

04 67 91 48 93

pascal.ayraud@ac-montpellier.fr

- **Centre régional d'Histoire de la Résistance et de la Déportation**

1, place de la Liberté  
34170 Castelnau-le-Lez  
Tél : 04 67 14 27 45  
crhrd@cegetel.net

Ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9 h/12h/13h-17h

Mercredi : 9h-12h 30/13h 30-17h

**Contact du service éducatif** : vendredi 9h -13 h

laurent.sastre@ac-montpellier.fr; francoisecouderc@ac-montpellier.fr

Arrêt tram ligne 2 : Charles de Gaulle

- **Pierresvives-la Cité des savoirs et du sport pour tous  
Archives départementales de l'Hérault**

907, rue du professeur Blayac  
34000 Montpellier  
Tél : 04 67 67 37 00  
Fax : 04 67 67 37 37  
<http://pierresvives.herault.fr/>  
rubrique Apprendre et se divertir

Ouvert du mardi au vendredi : 10h-18h

**Accueil des groupes d'élèves : sur rendez-vous**

**Contact : 04 67 67 37 00**

Philippe Secondy : psecondy@cg34.fr

- **Tramway ligne 3** Direction Juvignac : arrêt Hôtel du département  
(puis bus N°19 Direction Pierre de Coubertin : arrêt Lycée Léonard de Vinci)

Ou

- **Tramway ligne 1** Direction Mosson : arrêt Halles de la Paillade  
**Bus n°19** Direction Pierre de Coubertin : arrêt Lycée Léonard de Vinci